

Une « affaire de famille » ?
Les familles italiennes à Bruxelles

Une étude de FILEF & CASI-UO

Novembre 2023

Table de matières

Les auteurs.....	1
Remerciements.....	2
I. Introduction.....	3
Pourquoi un rapport dédié aux familles italiennes à Bruxelles.....	3
II. Note méthodologique.....	7
III. Recherche quantitative : le questionnaire.....	11
3.1 Qui a répondu au questionnaire ?.....	11
3.2 École et intégration.....	15
3.3 Être parents migrants : concilier la famille et le travail.....	21
3.4 Quelques observations sur les données.....	24
IV. Recherche qualitative : les entretiens.....	26
4.1 Être parents à Bruxelles : l'expérience de la parentalité.....	26
4.1.1 La grossesse.....	26
4.1.2 La scolarisation des enfants.....	29
4.1.3 La langue et la culture italiennes dans le processus éducatif.....	32
4.2 La famille et la sphère de proximité.....	33
4.2.1 La rapport avec la famille d'origine.....	34
4.2.2 Le rapport avec la communauté.....	36
4.2.3 Le rapport avec les institutions italiennes : accès aux services.....	38
V. Conclusions.....	42
5.1 Qu'est-ce qui manque ? Besoins émergents et ressentis.....	42
5.2 Une tentative de synthèse.....	44
VI. Annexes.....	47
6.1 Questionnaire en ligne.....	47
6.2 Canevas d'entretien.....	51
VII. Sources.....	53
7.1 Bibliographie.....	53
7.2 Sitographie.....	55

Les auteurs

FILEF

Le nouveau cercle FILEF Nouvelle Émigration Belgique (FILEF NE) a été créé à Bruxelles en 2013 en tant que groupe informel avant de se voir constitué en association en 2015. Il fait partie du réseau international FILEF ETS (Fédération Italienne des Travailleurs Emigrés et Familles ETS basée à Rome).

FILEF a comme valeurs fondamentales l'égalité de tous les citoyen·ne·s, la fraternité entre les peuples, l'antifascisme, l'internationalisme et la justice sociale. L'association considère l'entraide mutuelle et la citoyenneté active comme les moyens pour atteindre ses objectifs. Le but de l'association est d'améliorer les conditions de vie des communautés de migrant·e·s et des communautés défavorisées en facilitant leur intégration socio-culturelle et politique, la prise de conscience de leur situation pour atteindre la pleine citoyenneté et l'affirmation de leurs droits. Elle promeut l'auto-organisation, l'approche mutualiste et la citoyenneté active.

Le réseau FILEF a été créé en 1967 à l'initiative de quelques intellectuel·le·s, activistes et politicien·ne·s italien·ne·s, dont Carlo Levi, qui en fut le premier président, Paolo Cinanni, Ferruccio Parri, tous·tes orienté·e·s vers le communisme, le socialisme et la démocratie libérale. La création de FILEF a entraîné la participation active et directe de centaines de milliers de travailleur·euse·s émigré·e·s. Pour la première fois dans l'histoire de l'Italie, elleux-mêmes ont pu faire connaître leurs problèmes de vie et de travail en proposant des solutions unitaires et jamais corporatistes. Le réseau FILEF est présent dans tous les pays où la communauté italienne émigrée est historiquement présente, et compte environ 100 associations et fédérations d'associations affiliées. En Belgique, FILEF, présente depuis 1967, compte des associations dans la région de Bruxelles, Liège, et La Louvière.

CASI-UO

CASI-UO (Centre d'Action Sociale Italien - Université Ouvrière) est une association née en 1970 dans le but de travailler en étroite collaboration avec la communauté italienne de Bruxelles, entreprenant une action de définition des identités (migrante et ouvrière avant tout) tout en favorisant l'intégration dans le pays d'accueil, œuvrant à l'émancipation individuelle et collective.

Initiée il y a plus de 50 ans, cette aventure s'est transformée au fil du temps en intégrant les changements profonds, notamment liés à la thématique de l'« immigration », survenus dans notre société. Au fil des années, CASI-UO a poursuivi toute une série de projets et d'activités¹. Son public a évolué en s'ouvrant aux différentes communautés migrantes traversant Bruxelles, aux diverses populations d'immigré·e·s arrivant dans la ville, aux

¹ Pour un aperçu des activités de CASI-UO, voir notre site web : www.casi-uo.com , URL consultée le 16/11/2023 à 13:01.

nouvelles générations italo-belges (troisième génération) ayant des besoins spécifiques et, plus récemment, à la « nouvelle » migration italienne.

CASI-UO analyse l'immigration comme une 'frontière de la démocratie', mettant en lumière ses lacunes : identifier ces lacunes est la première étape pour travailler à les surmonter. Chaque année, CASI-UO s'engage dans l'élaboration d'une étude sur des thèmes concernant la société, en mettant particulièrement l'accent sur la migration italienne. Cette dernière traverse une nouvelle phase, principalement en raison des obstacles rencontrés par les jeunes et moins jeunes qui continuent à quitter l'Italie, poussé·e·s par la difficulté de trouver un emploi en lien avec leurs compétences et études dans leur propre pays.

À travers ses activités, CASI-UO vise à répondre à des questions cruciales concernant les identités migratoires dans le sens le plus large du terme. Cela implique une analyse approfondie de la situation et des conditions de vie de la communauté italienne à Bruxelles, et au-delà, ainsi que la mise en œuvre de mesures visant à combler les lacunes et les difficultés auxquelles cette communauté est encore confrontée aujourd'hui.

Remerciements

Nous remercions tout particulièrement le professeur Davide Carbonai, membre du comité technique scientifique national de la FILEF, pour son soutien dans l'élaboration du questionnaire et le traitement des résultats.

Merci à toutes les personnes qui nous ont accordé un peu de leur temps pour répondre aux questions des entretiens et au questionnaire.

Merci à Thierry pour la révision linguistique.

Enfin, merci aux organisations et associations qui ont contribué à la diffusion du questionnaire.

I. Introduction

Pourquoi un rapport dédié aux familles italiennes à Bruxelles

Au cours des dernières années, plusieurs études et analyses ont été menées sur les nouveaux flux migratoires de l'Italie vers l'étranger, qui ont pris une ampleur significative depuis la crise économique de 2008.

Le véritable tournant s'est produit au début de la crise avec une augmentation soudaine du nombre de départs, mais aussi avec un changement de la composition sociale et professionnelle du flux. C'est depuis lors que l'on peut parler de "nouvelle émigration italienne" (Pugliese, 2018, p. 10)².

Ces enquêtes fournissent des données qui permettent de dépasser les récits médiatiques sur la « fuite des cerveaux » et de passer d'une lecture de la situation en termes d'« invasion » (le nombre de personnes qui partent et de celles qui arrivent est essentiellement similaire depuis quelques années) ou de « remplacement ethnique » à une analyse des dynamiques d'appauvrissement et de désertification dans certaines parties de notre pays qui motivent l'émigration.

Tant CASI-UO que FILEF ont approfondi la spécificité belge et bruxelloise (CASI-UO, 2021; Grisogni, Lunetto, 2021, 2023) liée à ces nouveaux flux³. Bien que la Belgique ne soit plus parmi les destinations principales des migrant·e·s italien·ne·s, les arrivées sont importantes compte tenu de la taille réduite du pays (Martiniello, Mazzola, Rea, 2017), où résident 4,8% des Italiens à l'étranger (Fondation Migrantes, 2023).

En plus d'être l'une des principales destinations historiques pour les émigrant·e·s italien·ne·s, le Plat Pays a connu une nouvelle vague migratoire à partir de 2008. Alors que les italien·ne·s arrivé·e·s avant 1980 se sont installé·e·s dans les régions minières wallonnes et du Limbourg, ceux qui sont arrivé·e·s plus récemment ont préféré d'autres endroits, comme Bruxelles et la Flandre (Myria, 2016).

Sur les quelques 300 000 Italien·ne·s résidant en Belgique inscrit·e·s à l'AIRE, plus de 30 000 vivent à Bruxelles, où ils représentent la troisième communauté étrangère après les Marocain·e·s et les Français·e·s⁴. La plupart des Italien·ne·s hautement instruit·e·s se concentrent ici, tandis que dans les anciens bassins industriels, un·e Italien·ne·s sur trois a un faible niveau d'éducation (Myria, 2016). Ce sont principalement les secteurs administratif, social et de la santé, ainsi que l'Horeca (Bonomo, 2017), qui les attirent dans la capitale, car ici ces secteurs sont plus développés par rapport aux autres régions belges. C'est une migration qui, même au cours de la dernière année, a vu partir de plus en plus de familles dont les partenaires ont moins de 40 ans (Fondation Migrantes, 2022). C'est emblématique car lorsque l'immigration touche la famille, la société d'origine souffre également et assiste à

² Traduction libre de l'italien.

³ Les données les plus récentes publiées par le Centre Fédéral Migration (Myria) en 2021 font état de la présence de 34.879 Italiens en Région bruxelloise. Veuillez vous référer à la bibliographie pour d'autres références sur ce sujet.

⁴ www.agi.it/estero/bruxelles_i_30_mila_italiani_fra_paura_e_resilience-637435/news/2016-03-23, URL consultato il 17.11.2023 alle 13:13.

sa propre désintégration sans pouvoir l'arrêter, laissant partir des familles entières et se privant progressivement de sa substance (Sayad, 1999).

Parmi les données les plus intéressantes issues de nos recherches et confirmées, par exemple, par le Rapport Italiens dans le Monde 2022 de la Fondation Migrantes, en voici deux: la pertinence des flux migratoires des tranches d'âge plus jeunes et le nombre significatif de femmes.

De 2006 à 2022, la mobilité italienne a augmenté de 87% en général, de 94,8% pour les personnes de genre féminin, de 75,4% pour les mineurs et de 44,6% pour la seule motivation "expatriation". Une mobilité des jeunes qui augmente de plus en plus car l'Italie persiste dans ses fragilités ; elle a définitivement abandonné la possibilité pour un individu d'améliorer son statut au cours de sa vie en accédant à un emploi stable, qualifié et habilitant (ascenseur social) ; elle continue à maintenir les jeunes confinés pendant des années dans des "réserves de qualité et de compétence" auxquelles ils peuvent puiser, mais le moment n'arrive jamais. Le temps passe, les nouvelles générations deviennent matures et sont remplacées par de nouvelles et puis de toutes nouvelles générations, dans un cercle vicieux qui dure depuis trop longtemps. Dans cette situation déjà fortement compromettante, la pandémie de Covid-19 s'est abattue avec toute sa gravité, faisant des jeunes Italiens l'une des catégories les plus touchées par les retombées sociales et économiques (Fondation Migrantes, 2022, p. 4).

Ces deux facteurs nous ont poussé·e·s à réfléchir à un élément souvent insuffisamment exploré : l'impact de l'expérience migratoire sur la possibilité de fonder une famille et d'avoir des enfants. En d'autres termes, nous nous sommes demandé·e·s quels sont les problèmes auxquels un couple qui entreprend l'expérience parentale doit faire face dans un pays qui n'est pas le sien (l'école, la langue, les droits, etc.), mais aussi comment le changement de style de vie, induit par le fait de devenir parent, s'entrelace avec la condition d'expatrié·e. L'expérience de la parentalité au sein des nouveaux parcours migratoires italiens n'est pas beaucoup explorée dans la littérature sur le sujet, bien qu'un rapport de l'Institut IREF rappelle que historiquement l'émigration italienne a été « une affaire de famille ». En effet, les familles sont traversées par tous ces changements qui se produisent ailleurs dans l'économie, la culture et la politique d'une société : parfois en les soutenant, parfois en les subissant (Licursi, 2014).

Au sein des études sur la mobilité internationale, il existe une large convergence en ce qui concerne la nécessité de considérer les choix migratoires en termes de décisions familiales : le migrant n'est pas un individu isolé, mais il exerce sa mobilité en réponse à un réseau de promesses, d'obligations et de projets définis au sein du noyau familial élargi. Il est singulier que la nouvelle mobilité italienne soit rarement analysée du point de vue familial, même parce que l'histoire de l'émigration italienne est en grande partie une affaire de famille : la décision d'émigrer impliquait tous les membres du noyau, certains partaient, d'autres restaient à la maison, pour peut-être rejoindre plus tard ceux qui étaient déjà partis (IREF, 2020, p. 7).

D'autres études récentes se sont concentrées sur les familles de migrant·e·s extraeuropéen·ne·s résidant en Italie.

Au cours du dernier quart de siècle, grâce aux énormes progrès réalisés par les études sur les migrations au niveau international, la famille s'est imposée comme un sujet crucial pour comprendre les choix et les comportements migratoires, étudier le processus d'intégration dans la société d'accueil, analyser l'impact des migrations sur les contextes d'origine et de destination et, enfin, évaluer les politiques et les pratiques migratoires. (Zanfrini, 2012, p. 9).

Malgré cette recrudescence d'intérêt envers le rôle des familles dans les processus

migratoires actuels, peu de choses ont été écrites, dans cette perspective, sur les Italien-ne-s qui, à partir de 2008, ont quitté leur beau pays pour d'autres États européens. Cela est peut-être dû à la reconnaissance que cette situation n'est pas comparable à celle des personnes migrantes extraeuropéennes qui parviennent à atteindre l'Italie sans rester prises au piège du réseau souvent criminel de l'immigration clandestine, ou qui sont "détenues", en attente de longues procédures de régularisation.

Dans le cas des nouveaux flux d'Italien-ne-s qui arrivent à Bruxelles, nous parlons de migrations « régulières », c'est-à-dire de personnes qui peuvent légitimement circuler dans un autre pays européen à la recherche d'un avenir meilleur, d'un travail mieux rémunéré, de nouveaux stimuli et opportunités. De plus, il s'agit d'une émigration intra-européenne : attribuable à un univers de valeurs et de coutumes culturelles partagées ou du moins similaires. Par exemple, le changement culturel par rapport au rôle de la femme dans la famille et la participation au travail de soin envers les enfants est moins radical que ce qui se produit pour celles et ceux qui viennent de la plupart des pays extraeuropéens. Moins radical, du moins, devrait être l'impact qui modifie les modèles de mariage et de couple, les modes et les formes de cohabitation.

Adopter la famille dans le contexte de la migration comme point d'observation des processus migratoires signifie donc pouvoir examiner, entre autres aspects, les différentes modalités relationnelles et communicatives par lesquelles les liens familiaux et les connexions culturelles entre ses membres sont construits et/ou maintenus, ainsi que les dynamiques intergénérationnelles liées à la transmission des langues et des cultures d'origine. Cela inclut également les transformations identitaires, socioculturelles et communicatives qui surviennent au sein de la famille lors du contact avec différents contextes socioculturels et éducatifs dans le pays d'arrivée (Cognini, Crespi, 2022, p. 10).

Pour toutes ces raisons, nous avons décidé d'approfondir un aspect plus quotidien et omniprésent dans la vie des nouveaux-les migrant-e-s italien-ne-s : la sphère familiale. Non pas l'emploi, l'intégration au sens strict dans le pays ou la ville d'arrivée, mais plutôt l'expérience de la maternité, de l'éducation des enfants, ainsi que de l'insertion scolaire ; le tout vu du point de vue de ceux qui décident de nicher à des latitudes qui ne sont pas les leurs.

Le degré d'intégration des enfants dans la vie publique pourrait justement être l'un des indicateurs les plus symptomatiques d'une intégration réussie de la famille. Parfois, cela peut être le point culminant d'un long processus commencé par les parents primo-arrivants. D'autres fois, surtout dans le cas des enfants né-e-s en Italie, cela peut être le vecteur d'intégration pour les parents elleux-mêmes, qui vivent l'immersion la plus intense des enfants dans le système-pays. Partant de cette thèse, les deux associations à l'origine de cette étude ont décidé de lancer un questionnaire et d'interviewer des Italien-ne-s avec des enfants en âge scolaire arrivé-e-s à Bruxelles à partir de 2008.

Regarder la migration d'un point de vue intergénérationnel signifie accepter l'idée qu'elle implique plusieurs générations, plusieurs genres et leurs entrelacements (...). Les nouvelles générations et les mineur.e.s jouent donc un rôle fondamental dans ce processus de redéfinition qui se produit dans et à travers le contact avec les contextes éducatifs et scolaires. Avec l'entrée de plus en plus large à l'école de mineur.e.s issus de milieux migratoires, les institutions éducatives deviennent des lieux d'accueil et d'observation des pratiques parentales, des styles éducatifs et des soins différents qui se confrontent et/ou se modifient au contact de ceux du pays d'arrivée. Les familles, à travers les processus de croissance des enfants, entrent en dialogue avec des approches éducatives et des lieux éducatifs où adultes, parents et éducateurs se confrontent, créant de nouvelles synergies et des modèles éducatifs

basés sur la pluralité (Cognini, Crespi, 2022, p. 9).

Parmi les rares études ayant exploré les nouvelles familles italiennes migrantes, ressort le travail déjà mentionné réalisé par l'IREF. Cette enquête qualitative s'est concentrée sur les familles italiennes à l'étranger, utilisant un questionnaire distribué dans quinze villes étrangères, dont Bruxelles. Le choix de l'IREF, avec le soutien de la Fédération ACLI Internazionale, découle de la conviction en la persistance historique de l'importance de la famille dans les parcours migratoires italiens. Cependant, il a également été reconnu que, au sein des nouveaux flux migratoires de ce siècle, émergent certaines caractéristiques « différentes » propres aux familles italiennes qui migrent.

Un autre distinguo significatif réside dans le lieu de constitution du noyau familial ; il n'est pas rare que la famille se forme directement en dehors de l'Italie, à travers la consolidation d'un lien avec un compatriote ou un partenaire étranger. Étant donné que la mobilité est une caractéristique constitutive des expériences de vie d'un nombre croissant d'Italiens, le processus de sortie du noyau familial d'origine et la constitution conséquente d'une famille propre peuvent également se produire complètement en dehors de l'Italie. Les couples mixtes, par ailleurs, constituent un élément important des familles expatriées (IREF, 2020, p. 7).

L'objectif de cette recherche, pour nos associations, est en quelque sorte double : d'une part, poursuivre notre parcours d'analyse et d'étude de la réalité des « nouveaux·lles » émigrant·e·s italien·ne·s à Bruxelles ; d'autre part, tenter de comprendre les besoins, les attentes, les désirs de ces nouvelles familles migrantes afin de vérifier si de nouveaux services peuvent être activés. À cet égard, aussi bien dans le questionnaire que lors des entretiens, nous avons demandé quels services, actuellement inexistantes, pourraient être utiles à ces nouvelles familles. C'est précisément cette partie, à notre avis, la plus importante de la recherche. Par là, nous entendons proposer une réflexion collective au réseau d'associations italophiles actives dans la capitale belge et aux institutions officielles qui s'occupent des intérêts de nos concitoyen·ne·s à Bruxelles

II. Note méthodologique

Notre recherche s'est concentrée sur la nouvelle immigration italienne dans la Région de Bruxelles-Capitale. Il serait intéressant d'explorer également le phénomène dans la Région flamande et en Wallonie : des régions avec des contextes socio-économiques profondément différents de celui de la capitale belge, et qui ont également connu une augmentation significative des flux migratoires en provenance d'Italie après la crise financière de 2008 (Pion, 2016). Cependant, un projet de cette envergure n'entre actuellement pas dans le champ de compétence de nos associations, engagées opérationnellement sur le territoire bruxellois.

Pour mener à bien cette étude, nous avons combiné différentes sources d'information consultables dans la bibliographie du présent rapport. Comme mentionné précédemment, peu d'études décrivent en détail la situation spécifique des nouveaux·lles migrant·e·s ou des familles de migrant·e·s qui arrivent à Bruxelles, et encore moins celles réalisées dans l'esprit de la recherche-action⁵. CASI-UO et FILEF, comme mentionné dans le paragraphe précédent, s'efforcent de combler cette lacune par le biais de leur action et de leur présence sur le terrain.

L'objet de la recherche a été les familles, sociologiquement parlant⁶, avec au moins l'un des deux partenaires de nationalité italienne, émigré·e·s à Bruxelles après 2008 avec des enfants. Il conviendrait déjà de faire une distinction : bien que toutes les familles partagent l'expérience de la migration, il serait trompeur de les considérer comme des sujets sociaux homogènes (Favaro, 2002). Chacun·e constitue en effet un microcosme à part, lié par des liens et une histoire, marqué par des rôles, des ressources, des affections et des événements (Silva, 2006). Conscient·e·s de cela, nous avons cherché, surtout dans la partie qualitative, à prendre en compte des témoignages aussi particuliers que possible, en utilisant des questions ouvertes et semi-structurées afin de ne pas influencer excessivement le récit des interviewé·e·s.

En ce qui concerne la collecte de données quantitatives, FILEF a construit un questionnaire disponible en ligne. La promotion a été faite via la publication de messages sur les différents groupes Facebook d'Italien·ne·s à Bruxelles, avec le soutien de certaines associations italiennes présentes sur le territoire. Les réponses reçues et utilisables à des fins de recherche étaient au nombre de 110 (7 questionnaires ont été écartés car il s'agissait de personnes arrivées en Belgique avant 2008). Le questionnaire quantitatif en ligne comporte des questions sur la vie de parent, la gestion des enfants, les changements qui touchent la vie des familles italiennes à l'étranger, la relation avec la famille d'origine et la

⁵ La recherche-action est une forme d'enquête autoréflexive entreprise par des personnes qui participent en première personne à des situations sociales afin d'améliorer la compréhension de leurs pratiques sociales ou éducatives.

⁶ « En sociologie, on entend par famille soit la structure sociale ou le groupe dont les membres sont unis par des liens (de parenté, d'affection, de service ou d'hospitalité) qui vivent ou ont vécu dans le même environnement domestique, soit ceux qui, sans partager le même espace, sont liés par des liens de filiation, de mariage ou d'adoption. » dans www.tesionline.it/glossario/3350/famiglia, consulté le 16.11.2023 à 14:58. Traduction libre des auteurs·trices de l'étude.

communauté dans le pays d'accueil (vous pouvez consulter en annexe le questionnaire utilisé).

Les données qualitatives ont été recueillies par l'équipe de CASI-UO à travers des entretiens menés sur un échantillon de 17 personnes, dont 13 femmes et 4 hommes. L'échantillonnage a été effectué de manière raisonnée⁷ et présente des aspects d'hétérogénéité en ce qui concerne l'origine⁸ et l'orientation sexuelle⁹, et des aspects d'homogénéité par rapport aux critères suivants :

1. Dans le ménage auquel appartient la personne interviewée, au moins l'un des deux partenaires possède un passeport italien.
2. Dans le ménage auquel appartient la personne interviewée, au moins l'un des deux partenaires n'a pas de diplôme universitaire, ou s'il en a un, a rencontré des difficultés à s'insérer sur le marché du travail belge.
3. La personne interviewée est arrivée en Belgique après 2008.
4. Il s'agit de ménages avec au moins un·e enfant.
5. Au moins un·e des enfants a entre 0 et 11 ans.

Pour ce dernier critère, une précision doit être apportée. Nous avons décidé de considérer cette tranche d'âge pour les enfants pour des raisons d'opportunité plutôt que pour une raison scientifique. En effet, l'un des objectifs de ce rapport est de répondre aux besoins des familles italiennes à Bruxelles. Les besoins sont généralement plus pressants lorsque l'âge des enfants est plus jeune, compte tenu de la semi-autonomie progressive qu'ils acquièrent à partir de l'adolescence. Considérer la tranche d'âge des enfants nous permet de repenser nos activités en les adaptant aux besoins d'un public de parents et d'enfants, les intégrant tous deux dans les processus de réflexion et de mise en œuvre.

En revenant sur le choix de l'échantillon, toutes les personnes interviewées répondent aux trois derniers critères, et possèdent un passeport italien ; 5 personnes ne possèdent pas de diplôme universitaire, 3 ont des partenaires qui ne le possèdent pas, 9 possèdent un diplôme universitaire mais ont vécu une situation de précarité professionnelle pendant la grossesse ou la vivent au moment de l'interview.

En ce qui concerne les entretiens, 3 ont été réalisés par téléphone et 14 en présentiel, dont 3 dans les locaux de CASI-UO et 11 dans des endroits choisis par la personne interviewée (espaces publics, bars, domicile de l'interviewé·e, domicile de l'intervieweur·euse). Ce choix a été fait pour tenter de répondre autant que possible aux besoins et disponibilités des

⁷ Ce type d'échantillonnage est utilisé lorsque la taille de l'échantillon est limitée afin d'éviter les fluctuations aléatoires de certaines caractéristiques de la population que l'on souhaite contrôler. Les individus constituant l'échantillon sont choisis sur la base de certaines de leurs caractéristiques communes. (Gobo, 2001).

⁸ Trois personnes sont italiennes avec un partenaire d'origine marocaine, deux personnes sont italiennes avec un partenaire d'origine sénégalaise, une personne est italienne avec un partenaire d'origine espagnole, une personne est italienne avec un partenaire d'origine française, une personne est italienne née en Belgique de parents italiens et a un partenaire italien, et neuf personnes sont italiennes avec des partenaires italiens.

⁹ Deux des personnes interrogées sont dans un couple homosexuel.

personnes ayant décidé de participer à l'enquête. Les entretiens comprenaient 13 questions qui ont été enregistrées et ensuite transcrites et analysées (en annexe, vous pouvez consulter les questions de l'entretien). Les entretiens ont été réalisés par trois travailleuses de CASI-UO, qui ont préparé la grille d'entretien et qui ont réfléchi aux thèmes à aborder.

En particulier, l'entretien a été structuré autour de thématiques spécifiques : l'expérience de la grossesse et de l'accouchement d'un point de vue sanitaire et social ; l'expérience liée à la scolarisation des enfants ; le rôle de la culture et de la langue italiennes dans le parcours éducatif des enfants ; la relation avec la famille d'origine, la communauté, et le réseau de proximité à Bruxelles, ainsi qu'avec les institutions italiennes.

Une dernière question ouverte (également soumise à l'échantillon quantitatif via le questionnaire de FILEF) portait sur les services que les personnes interviewées perçoivent comme manquants ou insuffisants à Bruxelles.

Trois facteurs nous ont poussé·e·s à choisir comme approche choisie celle de l'enquête socio-anthropologique¹⁰, en menant des entretiens semi-directifs¹¹. Tout d'abord, le questionnaire a été le conducteur qui a permis, lors de l'analyse, de comparer les réponses aux mêmes questions et d'avoir un ensemble de données plus cohérent à présenter dans le rapport. Deuxièmement, avoir une série de 13 questions nous a permis de limiter la durée des entretiens (la durée moyenne étant de 30 minutes), répondant à un double besoin : demander aux personnes interviewées un temps limité à accorder à CASI-UO et réduire le temps consacré à la transcription des entretiens enregistrés. Enfin, les entretiens semi-directifs permettent une interaction plus spontanée, ainsi que d'approfondir certains points contrairement aux entretiens directifs qui risquent d'être trop superficiels (Duverger, 1963).

Bien entendu, chaque enquête sociologique présente des limites, et la nôtre n'est pas une exception. Étant donné que les auteurs de cette étude sont deux petites associations qui n'ont pas une expérience solide dans ce type d'activité, les contraintes augmentent en conséquence. Il nous semble donc nécessaire de poser quelques prémisses concernant le processus de collecte de données, l'analyse et les conclusions tirées de celles-ci. Par vocation et par nécessité, en l'absence des compétences scientifiques des chercheurs·euses, des moyens et des ressources dont peuvent disposer des organisations plus structurées, la nature de l'étude tend davantage vers l'enquête que vers la recherche. En d'autres termes, l'objectif est de dénoncer un fait social existant (et de proposer des solutions pour le contrer), plutôt que d'en examiner minutieusement les causes et de fournir

¹⁰ L'enquête de type anthropologique vise à s'approcher au plus près des situations naturelles des sujets - vie quotidienne, conversations - dans une situation d'interaction prolongée entre le chercheur·euse iels-même et les populations locales, afin de produire des connaissances *in situ*. (De Sardan, 2000).

¹¹ En sciences sociales, on distingue plusieurs types d'entretiens. D'une manière générale, on distingue : les entretiens libres ou non-directifs, dans lesquels les questions ne sont pas écrites, aucun ordre strict n'est respecté et de nouvelles questions peuvent émerger au cours de l'entretien ; les entretiens par questionnaire ou directifs, dans lesquels des questions écrites sont posées dans un ordre précis et étudié ; et un moyen terme, à savoir les entretiens semi-structurés ou semi-directifs (Pavanello, 2010).

un portrait spéculatif des nombreuses variables interdisciplinaires en jeu.

Une première limite particulièrement évidente concerne l'échantillon. Tout d'abord, le *pool* des interviewé·e·s (qualitatif) n'est pas un sous-ensemble de celui des répondant·e·s au questionnaire (échantillon quantitatif). Les questions qui ont été posées aux deux échantillons sont également différentes, à l'exception d'une question sur les services souhaités, qui sera traitée ultérieurement. Cela s'explique essentiellement par deux raisons, l'une pratique et l'autre scientifique. Tout d'abord, FILEF et CASI-UO ont mené leurs enquêtes de manière indépendante, de même que l'analyse des données. En conséquence, une séparation non seulement des enquêtes mais aussi des analyses a été jugée nécessaire pour éviter des imprécisions lors de l'analyse et de la présentation des données. Les deux approches restent cependant intrinsèquement complémentaires, et les résultats de l'une facilitent la lecture des résultats de l'autre.

Le maintien de la distinction entre les deux parties dans le texte répond également à l'intention de valoriser le travail accompli par les deux associations, ainsi qu'à leur orientation sociale respective. En effet, si FILEF s'adresse de manière plus générale aux Italien·ne·s résidant à l'étranger et à leurs familles (pouvant compter sur une présence quasi mondiale), CASI-UO s'inscrit dans une réalité spécifique qui accorde depuis toujours une attention particulière aux classes populaires qui composent le tableau migratoire, en cohérence avec ses origines ouvrières. Cette sensibilité se reflète également dans la sélection de l'échantillon : bien que le questionnaire ait été distribué de manière extensive, puis filtré ultérieurement en fonction des profils d'intérêt, les entretiens qualitatifs ont été réalisés, comme mentionné précédemment, en sélectionnant spécifiquement les participants. Cela dans le but de donner voix à l'expérience parentale de parents qui vivent déjà, au moins en partie, une situation de précarité due à leur statut socio-économique.

Une autre différence dans l'échantillon découle du critère "Dans le ménage auquel appartient la personne interviewée, au moins l'un des deux partenaires n'a pas de diplôme universitaire, ou s'il en a un, a rencontré des difficultés à s'insérer sur le marché du travail belge", lequel a été adopté pour la partie qualitative, mais pas nécessairement pour la partie quantitative. Cela a conduit à inclure parmi les répondant·e·s différents couples avec les deux partenaires diplômé·e·s.

De plus, l'étude est promue uniquement au sein du réseau respectif des associations (encore une fois, sociologiquement différent pour FILEF et CASI-UO) et presque exclusivement en ligne, excluant ainsi toute la population échantillonnée non présente sur les médias sociaux ou ayant un accès limité ou nul à Internet. La disponibilité de temps accordée dans le cas des entretiens qualitatifs constitue également un discriminant inévitable dans la sociologie des personnes interrogées, impliquant des personnes disposant de plus de temps libre pour répondre à l'invitation et pour accorder l'entretien effectif. Enfin, l'échantillon est relativement petit par rapport au bassin potentiel de familles italiennes à Bruxelles.

En conclusion, pour toutes les raisons énumérées ci-dessus, nous sommes bien conscient·e·s de certaines limites méthodologiques ainsi que de la portée réelle de notre enquête. Néanmoins, nous sommes confiant·e·s que les données collectées peuvent servir

de point de départ pour développer des enquêtes plus spécifiques d'une part, et d'autre part, pour commencer à explorer des solutions possibles aux besoins identifiés.

III. Recherche quantitative : le questionnaire

Comme déjà mentionné, nous avons choisi de diffuser le questionnaire via les réseaux sociaux, en utilisant comme « caisses de résonance » certaines des pages Facebook dédiées aux Italien·ne·s à Bruxelles et les pages gérées par certaines associations qui ont choisi de soutenir notre recherche et de diffuser notre questionnaire via leurs pages web et à leurs contacts. Le questionnaire est resté disponible en ligne pendant environ un mois et les réponses que nous avons reçues et utilisées pour cette recherche sont au nombre de 110. La manière dont le questionnaire a été diffusé et le nombre de réponses reçues fait en sorte que les données qui émergent et les pistes interprétatives possibles doivent être considérées comme une première enquête exploratoire sur la question de la parentalité à Bruxelles.

Faite cette nécessaire introduction sur la nature des observations qui suivront, analysons maintenant les données qui émergent de ces réponses et qui offrent quelques pistes de réflexion possibles. Nous diviserons cette analyse en trois parties : la première pour décrire certaines caractéristiques de ceux qui ont répondu au questionnaire ; la deuxième pour aborder le thème de la scolarisation des enfants ; la troisième centrée sur l'impact que la parentalité a eu sur ceux qui ont répondu à nos questions. Pour conclure ce chapitre, quelques commentaires et pistes interprétatives possibles seront présentés, sollicités par l'analyse des réponses.

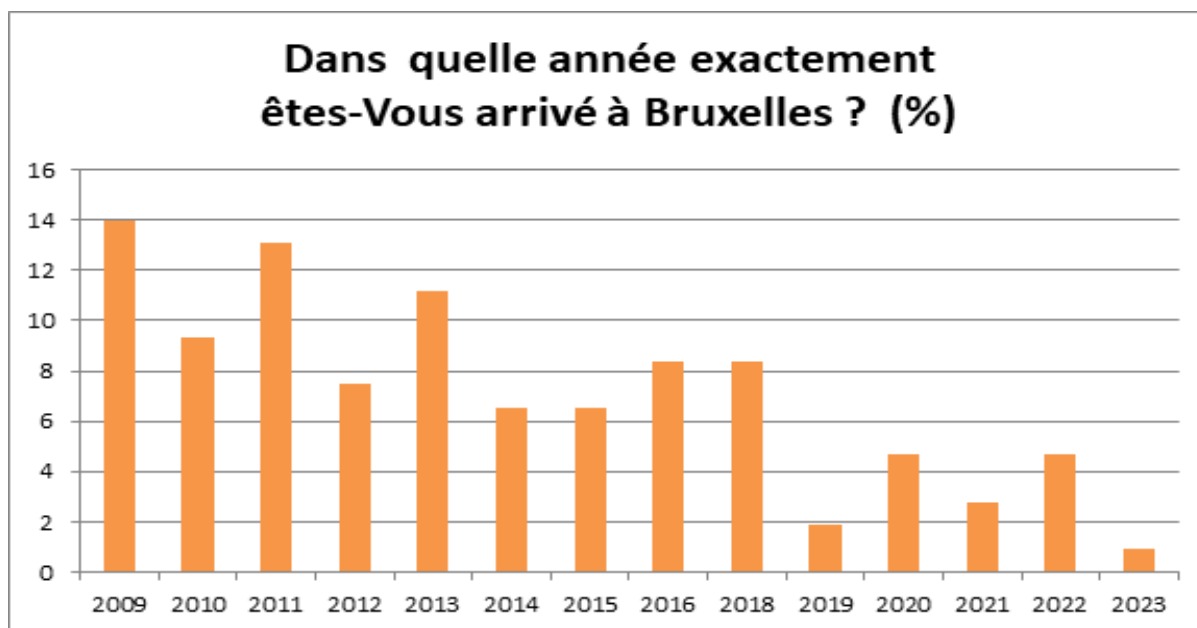
3.1 Qui a répondu au questionnaire ?

La première partie du questionnaire est composée de 8 questions liées à certaines caractéristiques du·de la répondant·e (à savoir, année d'arrivée en Belgique, nationalité italienne, sexe, âge, emploi, niveau d'éducation et Commune de résidence dans la Région de Bruxelles).

Des réponses reçues émergent certaines caractéristiques spécifiques de l'échantillon de notre recherche. Il s'agit d'Italien·ne·s émigré·e·s à Bruxelles après 2008, presque tous·tes âgé·e·s entre 30 et 50 ans, principalement « employé·e·s », avec des diplômes de niveau licence et post-licence, et réparti·e·s sur le territoire de Bruxelles dans diverses Communes, avec une légère prévalence de résidences dans les Communes à revenu plus élevé.

La majorité des personnes ayant répondu au questionnaire (plus de 55%) sont arrivées à Bruxelles au cours des cinq premières années de la reprise significative des flux migratoires en provenance d'Italie après 2008 (Fig. 1).

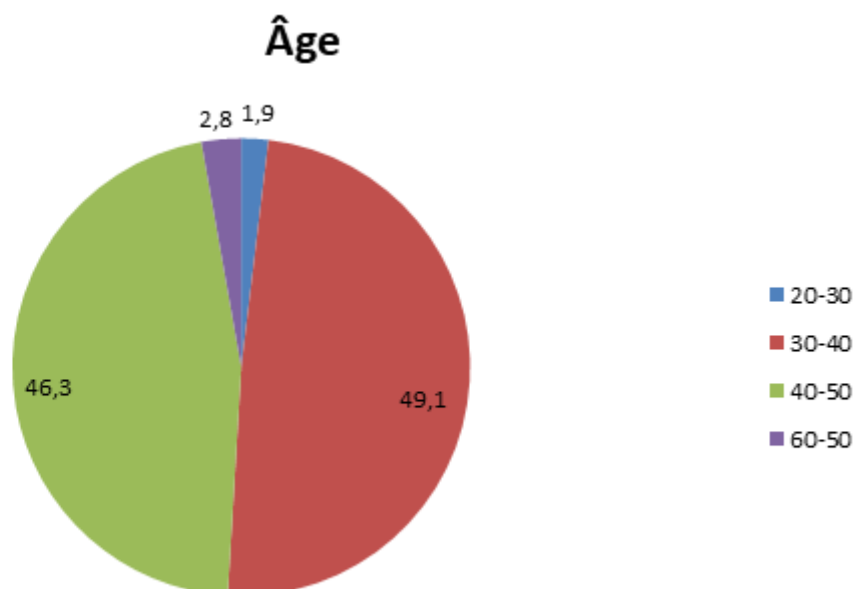
Figure 1



Parmi les 106 personnes ayant répondu à la question sur le sexe, 87 (82%) sont des femmes.

En ce qui concerne l'âge des répondant·e·s, la grande majorité, plus de 90%, se situe dans les tranches d'âge 30 à 40 ans et 40 à 50 ans (Fig. 2).

Figure 2



Les réponses à la question « Quel est votre métier? » sont remarquablement homogènes, avec plus de 87% des réponses indiquant « employé·e·s » (Tab. 1). Il est à noter que derrière « employé·e·s », dans une réalité telle que celle de Bruxelles, des situations

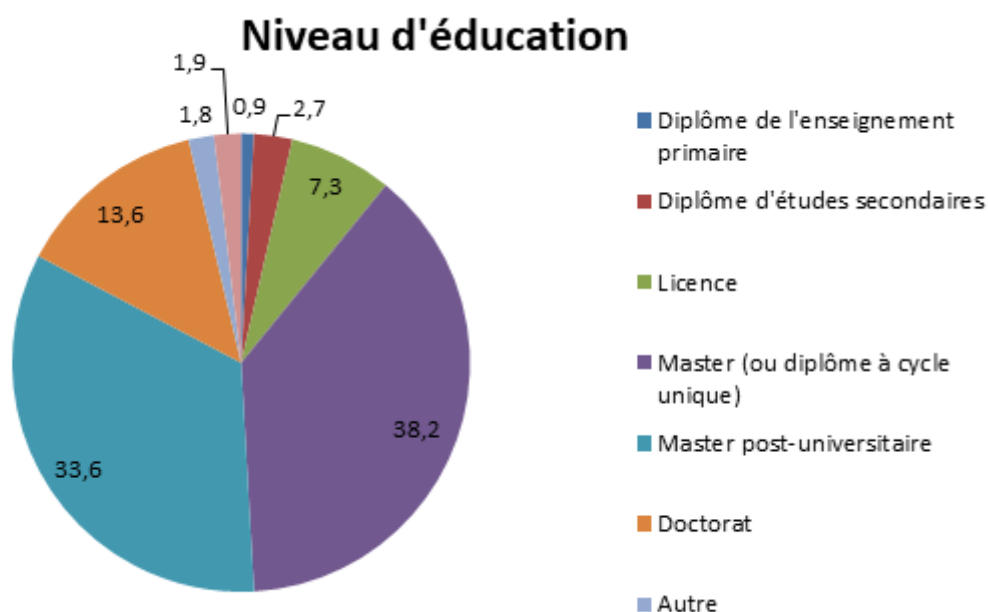
profondément différentes se cachent certainement, avec des fonctionnaires des Institutions européennes qui pourraient représenter une part importante de ceux qui ont donné cette réponse. Ce point devra éventuellement être précisé de manière plus précise dans une future recherche.

Tableau 1 - Quel est votre métier?

	Réponses	%
Employé·e·s	94	87,9
Emploi manuel/ouvrier	1	0,9
Emploi indépendant	7	6,5
Sans emploi	3	2,8
Pas de réponse	5	1,9
Total	110	100

Les réponses à la question sur le niveau d'éducation (Fig. 3) indiquent clairement que plus de 90% des personnes ayant répondu au questionnaire ont des diplômes supérieurs.

Figure 3



Enfin, une question sur la Commune de résidence dans la Région de Bruxelles (Tab. 2). En ce qui concerne les réponses reçues (nous demandions d'indiquer le code postal), nous avons regroupé les Communes en trois groupes, en nous basant sur les données disponibles en ligne relatives aux déclarations de revenus de 2019 :

- Revenus entre 9 000 et 13 000 euros : Bruxelles Ville - Schaerbeek - Anderlecht - Molenbeek-St. Jean - Koekelberg - Evere - St. Josse-ten-Noode.
- Revenus entre 14 000 et 15 000 euros : Etterbeek - St. Gilles - Berchem-Ste Agathe - Ganshoren - Jette - Forest.
- Revenus supérieurs à 17 000 euros : Ixelles - Woluwe-St. Pierre - Auderghem - Watermael-Boitsfort - Uccle - Woluwe-St. Lambert.

Tableau 2 - Commune de résidence

Communes	Réponses	%
Revenus entre 9 000 et 13 000	33	30,3
Revenus entre 14 000 et 15 000	33	30,3
Revenus supérieurs à 17 000	43	39,4
Totale	109	100

Ces données signalent une certaine répartition sur l'ensemble du territoire, mais avec une nette prédominance des Communes à revenu plus élevé.

Tableau 3 – Croisement des données Commune de résidence et « Quel est votre métier? »

Crosstabulation: Communes riches, moyennes et pauvres * Quel est votre métier?			Quel est votre métier? (métier)					Total
			Employé.e	Travail manuel/ouvrier	Indépendant.e	Sans emploi	Ne répond pas	
Communes	Revenus 9.000€ à 13.000€	Count	25	1	1	3	1	31
		% dans "métier"	26,9%	100,0%	14,3%	100,0%	50,0%	29,2%
	Revenus 14.000€ à 15.000€	Count	29	0	4	0	0	33
		% dans "métier"	31,2%	0,0%	57,1%	0,0%	0,0%	31,1%
	Revenus supérieurs à 17.000€	Count	39	0	2	0	1	42
		% dans "métier"	41,9%	0,0%	28,6%	0,0%	50,0%	39,6%
Total		Count	93	1	7	3	2	106
		% dans "métier"	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Nous avons cherché, dans certains cas, à aller au-delà de la simple donnée quantitative des réponses en croisant les résultats de différentes questions pour voir s'il est possible d'identifier certaines relations entre les réponses (Tab. 3). Par exemple, nous avons croisé les réponses relatives à la profession avec celles sur la Commune de résidence. Dans ce cas, on peut noter que les "employé·e·s" (nous rappelons la réponse largement majoritaire à la question « Quel est votre métier? », NDLR) sont plus présents dans les Communes à revenu plus élevé.

3.2 École et intégration

Dans la deuxième partie du questionnaire, il y a une série de questions sur les enfants (nombre et âge, et s'ils sont né·e·s en Belgique ou en Italie), sur leur scolarisation et les éventuels problèmes rencontrés.

Pour résumer les réponses, la plupart ont des enfants en bas âge, né·e·s pour la plupart en Belgique, fréquentant principalement l'école publique belge et ne signalant pas de problèmes particuliers ni de difficultés d'insertion.

La majorité de ceux ayant répondu au questionnaire ont deux enfants (Tab. 4).

Tableau 4 - Combien d'enfants avez-vous ?

	Réponses	%
1	46	42,6
2	56	51,9
3	6	5,6
Total	108	100

Pour les familles avec un seul enfant et celles avec deux enfants, la grande majorité des enfants sont nés en Belgique (Tab. 5-7).

Tableau 5 – Votre unique enfant est né en

	Réponses	%
Belgique	41	91,1
Italie	4	8,9
Total	45	100

Tableau 6 - Votre premier·ère enfant est né·e en

	Réponses	%
Belgique	37	69,8
Italie	16	30,2
Total	53	100

Tableau 7 - Votre deuxième enfant est né·e en

	Réponses	%
Belgique	40	78,4
Italie	11	21,6
Total	51	100

L'âge des enfants uniques va de 0 à 10 ans, avec une prédominance d'enfants plus jeunes (moins de 4 ans), comme le montre la Figure 4. Pour les familles avec deux enfants, l'âge moyen du de la premier·ère·né·e est de 7 ans, tandis que celui du de la second·e est de 3 ans.

Figure 4

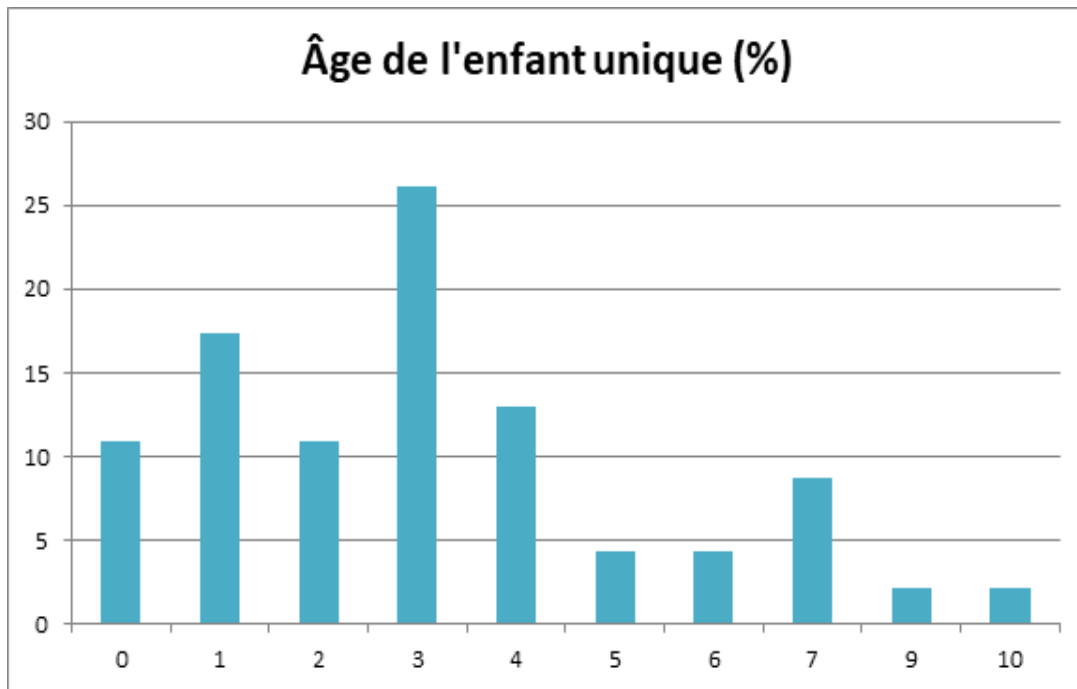
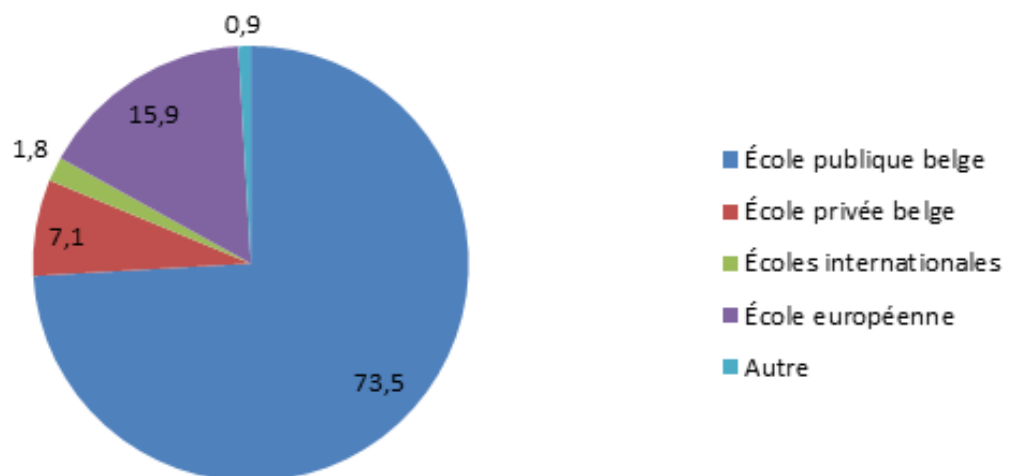


Figure 5

Votre/vos enfant(s) a/ont fréquenté quelle école



Nous avons demandé quel type d'école les enfants fréquentaient (Fig. 5). La réponse montre une nette majorité de garçons et de filles ayant fréquenté, au moins pour une partie de leur cursus scolaire, l'école publique belge. Dans ce cas également, nous avons voulu croiser les données sur le type d'école fréquentée avec celles sur les communes de résidence. De cette croisée, il ressort que dans les communes « moins riches », le choix de l'école publique belge est encore plus majoritaire que dans les autres situations (Tab. 8).

Tableau 8 – Croisement des données Commune de résidence et école fréquentée

Crosstabulation: Ecole * Communes riches, moyennes pauvres					
		Revenus 9.000€ à 13.000€	Revenus 14.000€ à 15.000€	Revenus supérieurs à 17.000€	Total
Ecole	Publique belge	24	27	19	70
		92,30%	87,10%	55,90%	76,90%
	Privée belge	0	0	1	1
		0,00%	0,00%	2,90%	1,10%
	Publique belge conventionnée	1	2	3	6
		3,80%	6,50%	8,80%	6,60%
	Ecole européenne	0	2	11	13
		0,00%	6,50%	32,40%	14,30%
	Ecoles internationales	1	0	0	1
		3,80%	0,00%	0,00%	1,10%
Total		26	31	34	91
		100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

L'un des résultats les plus significatifs de cette recherche est que plus de 75% des personnes interrogées estiment qu'il n'y a eu aucun problème d'intégration de leurs enfants dans le système scolaire belge (Tab. 9).

Tableau 9 - Avez-vous rencontré des problèmes d'intégration de votre/vos enfant(s) dans le système scolaire belge?

	Réponses	%
Non	82	75,9
Oui	11	10,2
Pas sûr	15	13,9
Total	108	100

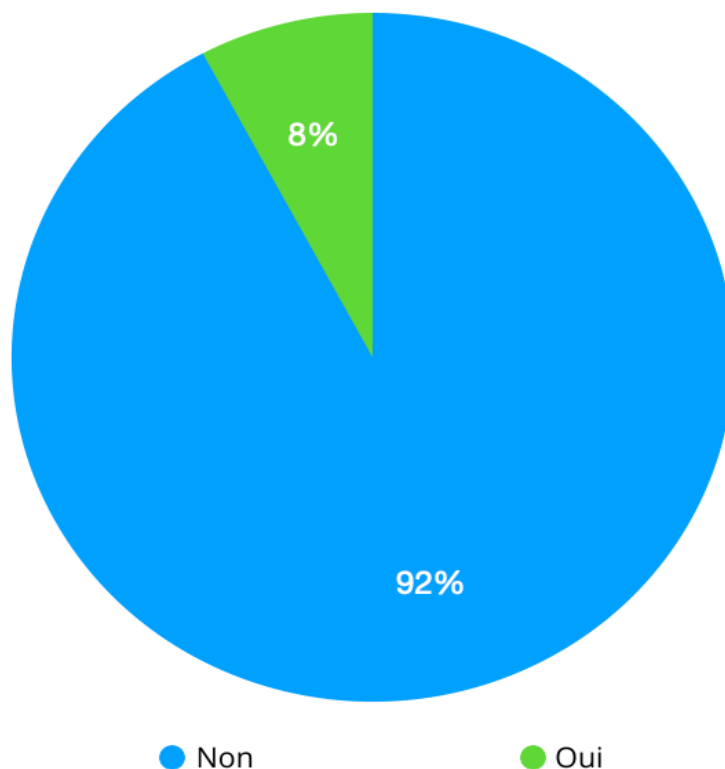
Ce jugement extrêmement positif est confirmé par les réponses à la question de « vérification » sur les éventuelles discriminations dans le parcours scolaire en tant qu'étranger·ère·s (Tab. 10).

Tableau 10 - Pensez-vous que votre/vos enfant(s) ont rencontré des éventuelles discriminations dans le parcours scolaire en tant qu'étranger(s)?

	Réponses	%
Non	76	81,7
Oui	4	4,3
Pas sûr	13	14
Total	93	100

L'apprentissage de la langue locale ne semble pas non plus avoir été un obstacle significatif pour la plupart des enfants scolarisés, avec plus de 90% des répondants déclarant n'avoir rencontré aucun problème (Fig. 6).

Figura 6 - Tes enfants ont-ils rencontré des problèmes d'apprentissage de la langue locale ?



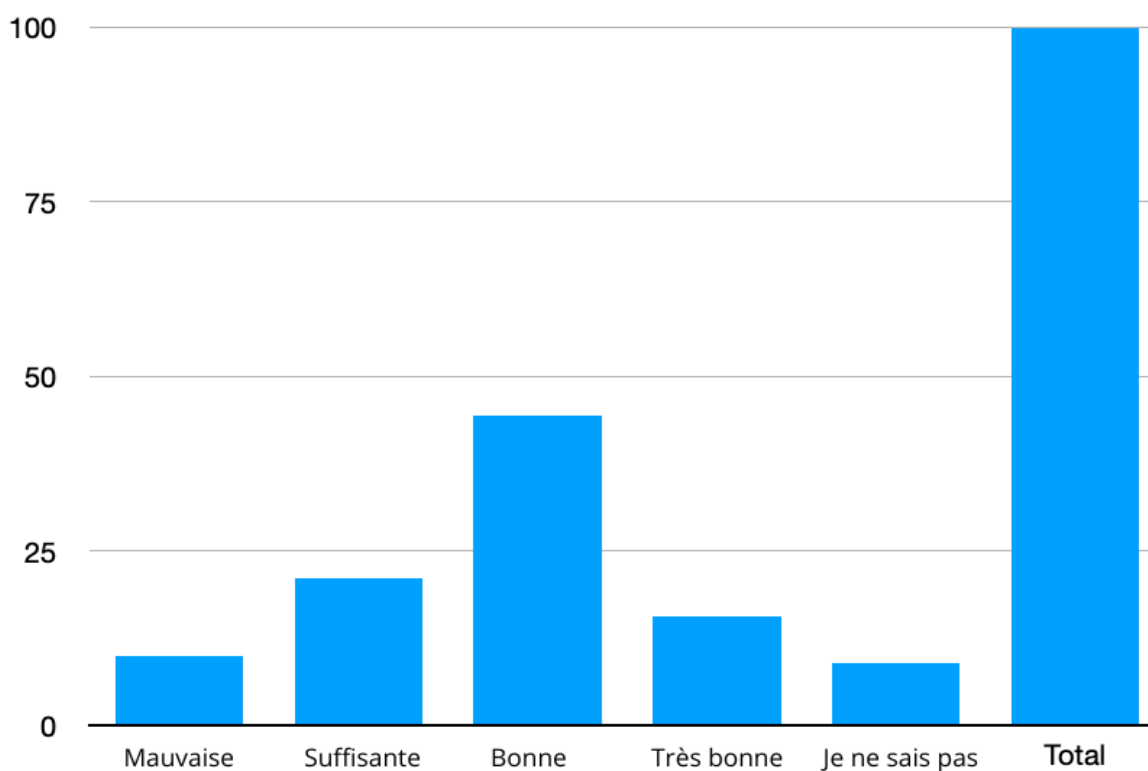
À la question d'une éventuelle comparaison entre le système scolaire belge et celui italien, les avis sont mitigés mais il y a une nette prévalence de « Pas sûr », probablement due au fait que la plupart des enfants sont né·e·s en Belgique et n'ont donc pas été scolarisé·e·s en Italie (Tab. 11).

Tableau 11 - Comment jugez-vous le système scolaire belge en comparaison avec le système scolaire italien correspondant ?

	Réponses	%
Même que l'italien	13	14
Pire que l'italien	15	16,1
Meilleur que l'italien	22	23,7
Pas sûr	43	46,2
Total	110	100

En revanche, l'avis sur la relation entre les parents et l'institution scolaire belge est majoritairement positif (Fig. 7).

Figure 7 - Comment évaluerais-tu la qualité de ton interaction avec l'école belge ?



3.3 Être parents migrants : concilier la famille et le travail

Dans la dernière partie du questionnaire, nous avons cherché à comprendre l'impact du choix d'avoir des enfants sur la vie des parents dans un pays étranger. L'arrivée d'un enfant peut entraîner un changement profond dans la vie du couple, la gestion du temps et l'impact sur le travail. Quelles difficultés une famille migrante rencontre-t-elle? C'est précisément ce que nous voulions vérifier avec quelques questions.

Dans ce cas également, nous pouvons synthétiser les réponses : les personnes interrogées ont largement signalé que la naissance d'un enfant a eu un impact significatif sur leur gestion du temps et leur carrière. Face à ces difficultés, les répondant·e·s au questionnaire nous ont dit avoir une bonne connaissance des droits garantis par la législation belge pour les parents (ce qui était également apparu concernant les informations sur le système éducatif). Une dernière observation concerne la manière dont ces informations ont été obtenues, et dans ce cas - comme cela a déjà été vérifié dans certaines de nos recherches précédentes - il est confirmé que les associations, les syndicats, ainsi que les structures officielles italiennes sont désormais le dernier recours pour obtenir les informations recherchées. Outre le réseau personnel, véritable mine d'informations (bien que toujours à prendre avec discernement), les sites, les associations et les syndicats belges sont les sources privilégiées.

Voyons maintenant en détail les réponses à cette série de questions. Comme mentionné précédemment, la majorité des personnes interrogées ont répondu qu'après l'arrivée des enfants, elles ont eu plus de difficultés à concilier les horaires de travail avec ceux de la vie quotidienne (Tab. 12)

Tableau 12 - Avez-vous eu des difficultés à concilier travail et vie privée après l'arrivée de(s) enfant(s) ?

	Réponses	%
Non	23	21,3
Oui	85	78,7
Total	108	100

Cette difficulté est essentiellement confirmée par les réponses à la question de vérification sur l'impact de la parentalité sur leur carrière (Tab. 13).

Tableau 13 - La garde d'enfants a-t-elle eu un impact sur votre travail/carrière ?

	Réponses	%
Non	36	33,3
Oui	72	66,7
Total	108	100

Nous avons voulu vérifier si les personnes participant à cette enquête sur la migration sont lointain·e·s de leur réseau familial et si elles recevaient un soutien de la part de leurs proches pendant l'éducation de leurs enfants. Dans les deux cas, nous avons une grande majorité de réponses négatives (Tab. 14 – 15).

Tableau 14 - Vous avez de la famille dans la même ville de résidence?

	Réponses	%
Non	92	85,2
Oui	16	14,8
Total	108	100

Tableau 15 - Avez-vous reçu le soutien de vos proches dans le quotidien pour l'éducation de votre/vos enfant(s) ?

	Réponses	%
Non	82	76,6
Oui	25	23,4
Total	107	100

Tableau 16 - Croisement des données concernant le soutien de proches et les difficultés à concilier travail et vie privée après l'arrivée d'(es) enfant(s)

Crosstabulation: Avez-vous rencontré des difficultés à concilier les horaires de travail et les temps de vie après l'arrivée des enfants ? * Avez-vous de la famille dans la même ville de résidence ?				
		Avez-vous de la famille dans le même pays de résidence ?		Total
		Non	Oui	
Avez-vous rencontré des difficultés à concilier les horaires de travail et les temps de vie après l'arrivée des enfants ?	Non	17	6	23
		18,5%	37,5%	21,3%
	Oui	75	10	85
		81,5%	62,5%	78,7%
Total		92	16	108
		100,0%	100,0%	100,0%

La corrélation entre les difficultés à concilier travail et vie et l'absence du réseau familial à Bruxelles est confirmée par le croisement des données des réponses à ces deux questions, d'où il ressort que pour ceux qui ont eu la possibilité de profiter de la présence de certains parents à Bruxelles, le pourcentage de ceux qui ont eu des difficultés diminue de plus de 81% à un peu plus de 60% (Tab. 16). Cette absence des parents peut être liée à différents facteurs : l'éloignement du réseau familial en raison de la migration, la coexistence de différentes cultures au sein du couple, la relation établie entre le ménage et la famille d'origine au moment de la naissance de l'enfant.

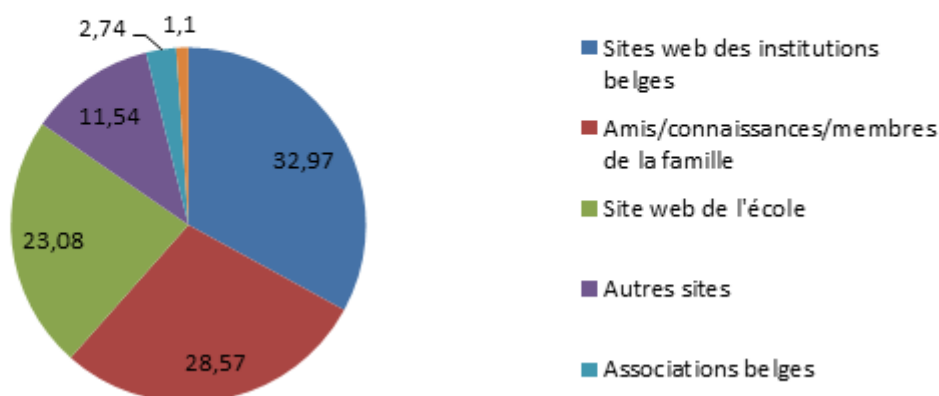
Face aux difficultés qu'ils ont pu rencontrer, une légère majorité des personnes interrogées ont déclaré être au courant des droits garantis par la législation sociale belge et avoir obtenu ces informations presque exclusivement à partir de sites Internet ou d'associations, de syndicats et d'organismes officiels belges (seules 8 personnes ont répondu patronat et associations italiennes), comme le montrent le Tableau 17 et la Figure 8.

Tableau 17 - Êtes-vous au courant des droits de sécurité sociale belges liés à la parentalité ?

	Réponses	%
Non	45	41,7
Oui	63	57,3
Total	108	100

Figure 8

Où avez-vous reçu les informations pour inscrire vos enfants à leur premier établissement scolaire ?



3.4 Quelques observations sur les données

Malgré toutes les précautions nécessaires, compte tenu de l'exiguïté et des caractéristiques de l'échantillon de la recherche, nous croyons que la lecture des réponses peut offrir quelques pistes de réflexion qui pourraient être à la base d'une nouvelle phase de recherche pour approfondir certains thèmes.

a) Les personnes ayant répondu au questionnaire sont majoritairement des femmes. Logiquement, nous ne pouvons pas savoir si la réponse au questionnaire reflète réellement les convictions du couple ou représente seulement celles des mères. Dans ce cas, cela semblerait indiquer une plus grande disponibilité des mères à participer à une enquête sur la parentalité, comme si même parmi les émigré-e-s (parfois aussi appelé-e-s « expat »), certaines convictions sur les rôles de genre demeurent similaires à celles largement répandues dans le pays d'origine. Ce soupçon pourrait également être confirmé par la réponse à la question sur l'impact de la parentalité sur la carrière professionnelle. Nous savons que c'est surtout la femme qui voit d'une certaine manière sa carrière professionnelle ralentie, voire bloquée, après la naissance des enfants. Il serait intéressant de poser la même question aux pères et de voir leurs réponses.

b) En réponse à la question « Quel est votre métier ? », près de 90 % ont choisi parmi les réponses disponibles « employé-e ». Il est clair que la grille des réponses possibles proposées était trop limitée. Dans une ville comme Bruxelles, où le travail dans les institutions européennes et internationales est répandu, la catégorie employé-e peut englober des situations profondément différentes en termes de salaires, de stabilité et de « prestige ».

c) Concernant le niveau d'éducation, le résultat parmi ceux ayant répondu au questionnaire n'a pas suivi la direction que nous espérions. Nous voulions éviter de sur-représenter l'échantillon avec des personnes très qualifiées sur le plan académique. Nos recherches précédentes, nous avaient confirmé que même à Bruxelles et en Belgique, le stéréotype des « cerveaux en fuite » était absolument non vérifié, même si typiquement mis en avant par l'information télévisée ou la presse. Au contraire, la quasi-totalité des répondant·e·s à notre questionnaire avait un diplôme universitaire (licence ou plus).

d) Comme nous l'avons vu, pour une grande majorité de ceux ayant répondu au questionnaire, le choix de devenir parents a eu lieu après l'arrivée à Bruxelles. Certes, les motivations peuvent être multiples, mais c'est peut-être un signe possible confirmant qu'en Belgique les conditions de travail, les salaires et les services peuvent offrir une tranquillité accrue et faciliter le choix d'avoir des enfants.

e) Des réponses reçues, il apparaît clair que la scolarisation précoce dans les pays européens réduit le risque de difficultés d'intégration. Nous ne savons pas s'il y a des « Italien·ne·s acqui·e·s » parmi les personnes ayant répondu au questionnaire, c'est-à-dire ces migrant·e·s extra-européen·ne·s qui, après avoir vécu pendant de nombreuses années en Italie, ont acquis la nationalité et ont été expulsé·e·s du système productif et contraint·e·s à une migration supplémentaire pendant la crise économique. Ces « nouveaux·elles Italien·ne·s » représentent une composante significative dans toutes les recherches sur les nouveaux flux migratoires en provenance d'Italie. En tenant compte de l'homogénéité sociale des participants au questionnaire, il semble que le parcours d'intégration scolaire de leurs enfants ne rencontre pas de grands obstacles, ou du moins pas d'obstacles liés au pays d'origine. Les Italiens en Belgique ne sont plus identifiés comme des *ritals*¹², éliminant incontestablement de nombreux obstacles à l'intégration.

f) L'absence ou l'éloignement du réseau familial au moment de devenir parents semble être largement majoritaire dans notre échantillon. Cette situation augmente probablement les difficultés à concilier les horaires de travail et les temps de vie après la naissance des enfants. Nous savons qu'en Italie, le réseau familial supplée souvent aux lacunes endémiques des services publics destinés aux jeunes parents. Il serait intéressant d'approfondir le sujet pour vérifier si cette hypothèse est correcte. En outre, l'absence de la famille d'origine semblerait dans ce cas contredire l'une des « nouveautés » signalées par de nombreuses études sur les nouveaux flux migratoires italiens, à savoir la migration de couples de retraité·e·s qui choisissent de s'installer dans les pays où leurs enfants ont construit une nouvelle famille.

¹² Terme péjoratif utilisé pour désigner (et parfois encore aujourd'hui) une personne italien ou d'origine italienne.

IV. Recherche qualitative : les entretiens¹³

Comme mentionné précédemment, des données qualitatives ont été recueillies par l'équipe de CASI-UO à travers des entretiens menés sur un échantillon de 17 personnes, dont 13 femmes et 4 hommes. Nous vous renvoyons à la note méthodologique pour approfondir le choix de l'échantillon et ses caractéristiques.

4.1 Être parents à Bruxelles : l'expérience de la parentalité

4.1.1 La grossesse

Pour beaucoup de personnes interviewées, le parcours migratoire familial à Bruxelles se caractérise également par la rencontre avec les institutions sanitaires belges. L'entretien qualitatif a exploré cette relation en se penchant non seulement sur les aspects personnels et sociaux liés à la grossesse, mais aussi sur l'aspect médico-sanitaire. Les réponses des personnes présentes nous permettent de mieux comprendre comment les familles italiennes ont vécu la période de gestation et l'accouchement à Bruxelles.

En ce qui concerne l'aspect plus strictement social de l'expérience de la grossesse, il est largement admis que le fait d'être loin de la famille d'origine joue un rôle fondamental dans la gestion de ce moment crucial de la vie. L'aide logistique et le soutien psychologique sont donc partagés entre l'unité familiale elle-même et le réseau d'amis les plus proches.

CHF : « Personnellement, j'ai très bien vécu la grossesse d'un point de vue social car je suis - pour moi - entourée de nombreuses personnes bienveillantes (certaines issues de la communauté italienne, mais pas seulement) ».

LL : [Interrogée sur la façon dont elle a vécu sa grossesse, ndlr] « Très bien parce qu'à la fin, P [*une amie*, ndlr] était là aussi, elle est venue souvent, on parle toujours, elle m'écrit toujours [...] Ou si on veut discuter - parce que de toute façon, je veux dire toute la journée avec un enfant... ce n'est pas évident. Le fait de sortir, de savoir qu'on peut rencontrer quelqu'un et prendre un café avec les gens qui sont ici ».

D'autres personnes interrogées ont décidé de combiner cette présence amicale avec le soutien de professionnel·le·s. Comme MRT, qui dit avoir cherché et trouvé un soutien psychologique auprès de structures qui accompagnent les femmes enceintes. Il s'agit souvent d'associations qui proposent différents services : des cours prénataux aux consultations pendant et après la grossesse, en passant par des visites à domicile dans les jours qui suivent la naissance.

MRT : « Je me suis sentie très soutenue. Pendant la grossesse (et ce n'est peut-être pas quelque chose que j'aurais fait si la famille avait été là), j'ai cherché à échanger avec des personnes compétentes, comme des sages femmes, je suis allée à des conférences, ... Parce que j'avais besoin d'un contact humain. Probablement que si j'avais eu de la famille autour de moi, j'aurais plus cherché à aller vers la famille. Les deux grands-mères, les tantes, ... Après, quand même, je me dis que c'était beaucoup mieux une sage femme ».

SRN : « Au début, pour être honnête, je ne savais pas ce que je devais faire. Je me suis tournée vers

¹³ Les entretiens sont traduits librement de l'italien.

ce centre, *Amala*. J'ai choisi d'y investir l'argent de la prime de naissance¹⁴. Je me suis sentie très rassurée parce que j'avais été traumatisée par les hôpitaux dans le passé (en fait, je n'avais pas tant peur d'accoucher que de dormir à l'hôpital). Mais dans l'ensemble, l'expérience a été très bonne, tout simplement très bonne ».

Dans certains cas, une partie de la famille d'origine est présente à Bruxelles (par exemple, des sœurs/frères, des cousins, etc.) et cela s'avère être un élément important, surtout en ce qui concerne le soutien affectif. Toutefois, d'autres voix affirment que la distance a plutôt joué un rôle positif : la nouvelle unité familiale s'est sentie plus libre de découvrir l'expérience parentale sans les influences de la famille d'origine (le sujet de la relation avec la famille d'origine sera exploré plus en détail dans le rapport).

Du point de vue de la santé, l'expérience avec le personnel (para-)médical pendant la grossesse, l'accouchement et les soins postnatals a été « bonne » à « très bonne » pour toutes les personnes interviewées. Ce jugement est basé sur plusieurs facteurs : le suivi pré et post-natal, la présence et le suivi des sages-femmes, l'existence de services associatifs offrant une approche intégrée de la grossesse et de l'accouchement, le système d'assurance maladie qui couvre la totalité (ou presque) des frais liés à l'accouchement, l'existence de l'ONE (Office de la Naissance et de l'Enfance) qui s'occupe des visites post-natales à domicile et qui offre des informations et un soutien aux familles.

MRT : « Nous sommes allées dans une clinique de fertilité, le suivi a donc été plus long que pour un couple hétérosexuel. Je me suis toujours sentie très soutenue, très suivie, donc c'était très positif, du moins avec cette clinique spécifique».

VLR : « Je me suis sentie super suivie... même trop - même contrôlée d'un certain point de vue. Parce qu'il y a toute la question de ONE, qui n'existe pas en Italie ; pour moi c'était une nouveauté, il n'y a pas de correspondant ONE qui prend des nouvelles, qui vient à la maison. J'ai maintenant reçu, après l'accouchement, la visite des gens de ONE à la maison. Chaque fois que j'ai eu une visite avec la gynécologue à l'hôpital, elle m'a envoyée tous les deux mois pour une réunion avec les personnes de ONE qui m'ont demandé comment j'allais et m'ont donné toutes les informations sur les aides financières que je pouvais demander, etc... ».

ANT : « Ayant accouché mes deux premières filles à Rome et à la dernière ici à Bruxelles, je dirais qu'ici tout a été parfait, tant du point de vue humain que médical (je me suis bien entendue avec ma gynécologue, avec la sage femme), tout s'est bien passé ! Pendant mon hospitalisation, j'ai eu beaucoup de professionnels (psychologue, kinésithérapeute) qui sont venus me rendre visite. Assurance superlative aussi : je n'ai pas pris un euro et ils ont tout payé».

Comme dans le cas d'ANT, d'autres personnes interrogées ont vécu la grossesse et l'accouchement à la fois en Italie et à Bruxelles. L'expérience belge est généralement considérée comme meilleure que l'expérience italienne. Dans deux cas, les personnes interrogées rapportent deux témoignages qui peuvent être considérés comme de véritables « violences obstétricales¹⁵ » vécues en Italie. Les deux femmes en question sont des Italiennes d'origine étrangère et, dans leurs deux entretiens, elles estiment que leur origine

¹⁴ La prime de naissance est une prime accordée à la famille à la naissance de l'enfant. En Belgique, actuellement (2023), la prime s'élève à 1314,61 € pour le premier-ère enfant et à 597,55 € à partir du deuxième enfant.

¹⁵ Le terme « violences obstétricales » est utilisé pour définir un ensemble de pratiques et de comportements médicaux injustifiés commis par des professionnels de la santé ou du personnel médical, qui ont des répercussions physiques et/ou psychologiques graves et négatives.

et le fait qu'elles ne parlent pas bien l'italien ont influencé les soins qu'elles ont reçus.

SM : « Pour mon premier enfant, j'étais en Italie depuis neuf mois et je ne parlais pas bien la langue. Lorsque le bébé est né, le médecin est venu l'examiner pour voir s'il allait bien ou non et m'a dit quelque chose qui, aujourd'hui encore, me rend malade. Elle a dit que si la mère ne parlait pas notre langue [l'italien], l'enfant serait handicapé. Quatorze ans et demi se sont écoulés et je continue à penser que cette chose n'était pas bonne. Elle pensait que je ne comprenais pas, mais je comprenais parce que j'étudiais l'italien ».

NWL : « Pour ma deuxième fille, j'étais à Imola et j'ai été victime de racisme à l'hôpital. Il y avait moins de soins ; nous étions trois dans la chambre. Lorsque vous êtes étrangère, on ne vous met pas seule dans la chambre et il n'y a pas d'Italiens dans la chambre, seulement des étrangers. Lorsque la personne qui fait le ménage est arrivée, elle a crié : "Ces odeurs !" parce qu'il y avait une femme pakistanaise et qu'on lui apportait de la nourriture. Elle a dit que les odeurs étaient trop fortes et a fait des remarques. J'ai répondu parce que je sais parler [italien ndlr] mais j'ai vu que si tu ne sais pas parler, c'est compliqué ».

La discrimination, subie en Italie pour des raisons linguistiques et culturelles, n'a été vécue par aucune des autres femmes interviewées en Belgique. Pour SM, l'expérience de la grossesse et de l'accouchement à Bruxelles est très différente de celle décrite ci-dessus :

SM : « [L'expérience de la grossesse à Bruxelles, ndlr] est différente. Ici, on est bien traité. On a beaucoup de droits, ce n'est pas comme en Italie, en Italie vous ne pouvez même pas parler... Ici en Belgique vous pouvez parler, vous pouvez demander, vous pouvez obtenir beaucoup d'informations, le système est plus facile. Par exemple, ici, quand j'étais enceinte, ils m'ont fait rencontrer une assistante sociale qui m'a expliqué beaucoup de choses, alors qu'en Italie, ce n'est pas le cas, vous devez chercher ces choses, vous accouchez et ensuite vous vous occupez de tout ».

Le parallèle avec l'Italie permet de mieux comprendre comment l'expérience migratoire est influencée par différents facteurs. En ce sens, la qualité de la prise en charge sociale et sanitaire crée une dynamique positive au sein de laquelle les familles migrantes se sentent légitimées et reconnues. Comme mentionné ci-dessus, l'assurance maladie joue un rôle important. La Belgique dispose d'un système de santé qui repose sur l'assurance maladie obligatoire. Ce système est basé sur des cotisations sociales payées par la population en fonction de ses revenus. Les mutuelles sont des institutions privées sans but lucratif qui gèrent le remboursement des prestations d'assurance maladie de leurs membres et versent des indemnités en cas de maladie de longue durée.

RBT : « Du point de vue de la santé, nous avons reçu beaucoup de soutien, je ne me suis jamais senti isolé. Cela dit, comme pour tout ce qui touche à la bureaucratie en Belgique, nous avons dû bien nous informer, étudier pour tout comprendre. Une fois cet obstacle franchi, tout s'est bien passé ».

En lien avec ce dernier point sur le système de sécurité sociale belge, les entretiens ont également cherché à déterminer si, et de quelle manière, les conditions socio-économiques des familles italiennes ayant émigré en Belgique ont influencé leur décision de fonder une famille (ou d'agrandir la famille). Presque tous les interlocuteurs ont déclaré que le fait de se sentir plus stable financièrement les avait aidés à prendre la décision d'avoir des enfants (ou d'en avoir un deuxième). D'autres ont déclaré que la situation socio-économique n'avait pas particulièrement influencé leur décision de fonder une famille.

KLT : « Bien sûr, la situation économique est très importante pour avoir des enfants et il est certain que si j'ai décidé d'avoir un deuxième enfant, c'est parce que je me sentais plus libre et plus en sécurité sur

le plan financier ».

CHF : « En Italie, le désir d'avoir des enfants serait venu de toute façon, mais peut-être plus tard. En ce qui me concerne, le fait d'avoir une perspective d'emploi plus ou moins stable compte pour beaucoup dans la décision. Et pour l'instant, je ne l'ai que parce que j'ai décidé de continuer à vivre ici ».

FRN : « En ce qui concerne les conditions économiques en Belgique, elles ont influencé ma décision d'avoir des enfants, bien sûr : c'est parce que je me suis installée en Belgique et que j'ai réussi à trouver un travail qui me plaisait, à vivre du chômage pour pouvoir reprendre mes études et réorienter ma carrière professionnelle ».

Le cas de l'une des personnes interrogées, pour qui c'est le déménagement en Belgique qui lui a permis de devenir mère, est intéressant. Il s'agit d'un couple homoparental pour qui les conditions socio-économiques en Italie n'auraient pas permis de poursuivre un tel projet familial.

MRT : « Dans notre cas, l'idée de pouvoir mener à bien une grossesse n'était envisageable qu'en Belgique. Avant de partir, nous savions qu'en restant ensemble, nous ne pourrions jamais avoir d'enfant, d'autant plus que les conditions avant notre arrivée en Belgique ne nous auraient pas permis une autre solution en vivant en Italie. Nous n'aurions pas pu avoir d'enfant car nous n'aurions pas été en mesure de recourir à une clinique de fertilité en Espagne ou autre, ni à l'adoption. Nous avons donc déjà compris que, malgré notre désir, c'était impossible. En arrivant en Belgique, nous avons découvert que c'était possible ! Ce fut un effet de surprise. En Belgique, nous avons découvert que nous pouvions nous marier et que nous pouvions avoir des enfants, le monde s'est donc ouvert à nous ! ».

Cette question mérite plus d'espace et, pour cette raison, nous renvoyons les lecteurs à la bibliographie pour plus de détails sur les différences entre la Belgique et l'Italie en ce qui concerne la réglementation des pratiques de PMA (procréation médicalement assistée) et de FIV (fécondation in vitro) pour les familles homoparentales.

Dans cette partie, nous avons vu que les familles interviewées sont généralement satisfaites de l'expérience de la grossesse et de l'accouchement à Bruxelles. C'est encore plus vrai si l'on fait le parallèle avec la même expérience en Italie. Malgré certaines difficultés (distance par rapport à la famille d'origine, compréhension du fonctionnement du système de santé et d'assurance maladie), les personnes interrogées déclarent que leurs conditions socio-économiques en Belgique ont plus ou moins influencé leur décision de fonder une famille ou d'agrandir celle qu'elles ont déjà. Dans la section suivante, un autre aspect fondamental de la vie des familles italiennes à Bruxelles sera analysé : la scolarisation des enfants.

4.1.2 La scolarisation des enfants

L'école est une porte d'entrée privilégiée pour analyser les familles italiennes à Bruxelles. Comme le souligne Clara Silva, la famille migrante, contrairement à la personne qui entreprend un processus de migration individuel, établit des relations plus profondes avec la réalité et les institutions locales (Silva, 2006). Dans ce paragraphe, nous parlerons de la scolarisation des enfants des familles italiennes à Bruxelles, afin de comprendre les problèmes les plus rencontrés par les parents.

Les personnes interviewées témoignent qu'elles ont dû faire face seules à la recherche

d'informations sur l'inscription de leurs enfants à l'école. Elles sont parfois aidées par des ami·e·s, des membres de leur famille et/ou des connaissances mais elles se retrouvent souvent seules face à un enchevêtrement d'informations potentiellement difficiles à interpréter.

Le (dys)fonctionnement administratif est l'un des premiers écueils auxquels se heurtent les migrants. La bureaucratie fait partie intégrante de la société et de la culture d'un peuple, et les individus intériorisent certains de ses rouages dès leur plus jeune âge. Il est donc très difficile de s'adapter à de nouveaux modes de fonctionnement en arrivant dans un autre pays. Bien que souvent négligé, ce « choc culturel » est une source d'anxiété et d'inquiétude pour de nombreux·euses migrant·e·s.

L'école, et plus généralement le système éducatif, en tant que partie intégrante et fondamentale de la société, ne fait pas exception.

Les témoignages des personnes interpellées mettent précisément en évidence ce sentiment de perplexité et d'incompréhension :

LL : « Je n'ai pas compris, encore aujourd'hui si tu me demandes " comment ça marche ", je ne peux pas te le dire. On m'a dit d'aller au réseau communal de la commune de Saint Gilles où je l'ai prescrit, mais ils m'ont dit " ne comptez pas trop sur cette option " ! Je leur dis "mais excusez-moi, mais on m'a dit de faire ceci", certains parents m'ont même dit qu'il fallait faire du lobbying, qu'il fallait que j'aille voir les crèches, etc... ».

Si le fonctionnement de l'inscription à l'école est un élément de difficulté pour les familles confrontées à la première expérience de scolarisation de leurs enfants, la complexité s'accroît dans le cas de la famille migrante. Si la majorité de l'échantillon de personnes interrogées n'a pas rencontré de difficultés particulières du point de vue de l'intégration de leurs enfants, il n'en reste pas moins que les parents se retrouvent à devoir s'informer auprès de leur propre réseau de connaissances et/ou sur les sites internet des communes et des écoles. Le manque de centralisation génère des inégalités d'accès aux services scolaires et, par extension, aux activités extrascolaires, comme nous le verrons plus loin.

Un exemple frappant de cette dynamique aléatoire en matière de scolarisation nous est donné par le témoignage de NWL, mère de trois enfants, arrivée à Bruxelles en 2021 :

NWL : « Nous avons eu des difficultés, nous n'avons pas trouvé d'orientation... Nous avons cherché par nous-mêmes. Par exemple, personne ne nous a dit que mon fils devait aller au DASPA, nous ne savions pas ce qu'était ce DASPA [Dispositif d'accueil et de scolarisation d'élèves primo-arrivants, ndlr]. Alors j'ai lu, je me suis renseignée et j'ai appris que s'il avait de bonnes notes, il pouvait passer directement dans sa classe "normale". Je ne voulais pas qu'il perde cette année à faire du DASPA. Nous avons donc appelé la fédération et ils ont résolu la situation ».

[Et votre deuxième fille?]

« Celle-là, heureusement, fréquente l'école flamande derrière la maison. Elle voulait parler à sa cousine néerlandaise, alors elle a décidé de faire du néerlandais. C'est ce qu'elle a décidé. Ils nous ont donné un rendez-vous après un long moment, mais nous avons été patients. Dans l'école néerlandaise, elle a été placée directement dans la bonne année, même si elle ne connaissait pas la langue... Avez-vous vu la différence ? D'après mon expérience, [les écoles néerlandaises] savent comment s'occuper des enfants ».

NWL a reçu des informations partielles et par le biais d'un réseau informel (famille, habitants du quartier). La conséquence est que l'école a décidé de placer son fils en DASPA sans en avoir informé correctement la famille et sans lui avoir expliqué ce que cela impliquait. L'interviewée établit ensuite un parallèle avec l'expérience de son deuxième enfant, qui, elle, est scolarisée dans une école flamande. Hormis une attente initiale, la fille a été placée dans la classe appropriée et l'expérience a été meilleure.

Ce témoignage trahit un certain hasard qui oriente les choix des parents dans la scolarisation de leurs enfants. Des choix qui ont une influence importante sur le parcours futur des jeunes. De plus, il arrive que les personnes auprès desquelles les informations sont puisées n'aient plus une mémoire claire de leur expérience ; les parents doivent donc faire un collage des différentes informations reçues :

FRN : « Je ne sais pas comment c'est en Italie en ce moment, mais ici c'est vraiment le délire, mais j'imagine que d'autres parents te l'ont dit aussi. Je pense qu'il y a aussi un manque de centralisation des informations concernant l'inscription des enfants à l'école et la maternité : même des organismes comme l'ONE pour moi ne donnent pas des informations totalement complètes. La procédure n'a jamais été très claire pour moi, j'ai toujours dû me référer à d'autres mères qui étaient passées par là, certaines n'avaient pas de souvenirs très clairs ».

Ce système défavorise particulièrement les ménages dont les parents travaillent à temps plein. La recherche d'informations prend beaucoup de temps et demande une certaine organisation. CHF indique que le fait d'être au chômage pendant la grossesse et les premiers mois de la vie de l'enfant a été un facteur propice.

CHF : « Pour l'instant, je ne me suis inscrite qu'à la crèche (mais bientôt, il faudra déjà s'occuper de la maternelle, il ne faut pas perdre de temps !) Dans ce cas, je m'étais bien renseignée, bien sûr l'information ne vient pas à vous, il faut aller la chercher et les démarches administratives en Belgique "sont le parcours d'un combattant" comme on dit. Je me suis inscrite sur plusieurs listes d'attente au début de ma grossesse, et avant l'accouchement j'avais déjà visité toutes celles où la visite était autorisée (j'avais le temps car j'étais au chômage !). Pour les personnes qui travaillent, le chemin n'est pas facile du tout ! »

Un autre élément à prendre en compte est le fait qu'une distinction est faite à Bruxelles entre « bonnes écoles » et « mauvaises écoles ». Cette distinction implique que le choix de l'école est souvent basé sur un critère qui n'est pas toujours objectif. Ces deux termes sont définis sur la base de la réputation des établissements scolaires. Ce faisant, une dynamique vicieuse se met en place : les familles qui ont la possibilité de faire un choix éclairé (parce qu'elles possèdent un bon capital social et/ou de connaissance) inscriront leurs enfants dans de bonnes écoles ; tandis que les familles qui rencontrent des obstacles sociaux, linguistiques ou géographiques se retrouveront à inscrire leurs enfants dans de mauvaises écoles. L'absence de centralisation des informations sur l'école (comme le suggère FRN dans son interview) génère un manque d'outils pour choisir. La réputation est un paramètre de jugement très complexe, qui prend en compte de multiples critères objectifs et non objectifs (par exemple, le prestige, la position sociale des personnes qui fréquentent l'école, l'atmosphère que l'on y respire, le projet pédagogique proposé, la discipline imposée aux élèves, etc.). Il n'est pas facile pour les familles de migrant·e·s d'interpréter et de comprendre les critères selon lesquels, dans le pays d'arrivée (la Belgique, en l'occurrence), une école doit être considérée comme bonne ou mauvaise. En ce sens, l'interaction avec le réseau amical et social devient encore plus cruciale dans le processus de choix et

d'inscription à l'école. Le témoignage de NWL (cité quelques lignes plus haut) est intéressant à cet égard. Ses enfants ont en fait fréquenté deux écoles différentes, et le choix a été fait au hasard en raison d'un manque d'informations précises. Il en a découlé deux résultats très différents : d'une part, la fille a décidé de fréquenter l'école flamande afin d'apprendre la langue et de communiquer avec sa cousine néerlandaise. L'école s'est avérée très bonne, et la fille a pu intégrer l'année scolaire bien qu'elle ne connaisse pas la langue. En revanche, son fils est inscrit dans une école francophone, où il est affecté dans une classe de primo-arrivants (dispositif DASPA, nldr) et risque de perdre une année. En ce qui concerne l'intégration de leurs enfants dans le système scolaire, les personnes interrogées n'ont signalé aucune difficulté. Une fois inscrit·e·s à l'école, les enfants parviennent à se lier avec leurs camarades de classe et aucune situation de harcèlement ou d'exclusion due à l'origine italienne de ces enfants n'a été rencontrée. Le point le plus épineux reste donc celui de l'administration. Cela dit, une question revient souvent, celle de la langue, qui génère parfois des malentendus à plusieurs niveaux. C'est pourquoi l'une des questions posées aux personnes interrogées concerne le rôle de la culture et de la langue italiennes dans le processus éducatif de leurs enfants.

4.1.3 La langue et la culture italiennes dans le processus éducatif

Les choix éducatifs des parents italiens à Bruxelles reflètent un équilibre complexe entre le désir de préserver leurs racines culturelles et linguistiques et l'adaptation au contexte belge. Contrairement aux adultes, qui sont « dépassés » par l'expérience migratoire car les connaissances et les compétences acquises dans le pays d'origine ne peuvent pas être valorisées dans le nouveau contexte (Silva, 2006), les nouvelles générations héritent non seulement d'une histoire migratoire familiale, mais d'un véritable « status ethnique » (Zanfrini, 2018) qui influence directement les contraintes et les ressources dans le processus de socialisation (Cognini et Crespi, 2022).

L'italien joue un rôle fondamental au sein du foyer, étant considéré comme un pilier indispensable dans la vie quotidienne des familles. Cette motivation est souvent liée à la perspective d'un éventuel retour en Italie dans le futur.

MCH : « Alors, disons que ce que j'ai trouvé ici en Belgique, c'est que j'ai rencontré des familles italiennes où les enfants ne parlent même pas italien, c'est une très mauvaise chose. Je pense qu'il est normal que les enfants parlent parfaitement l'italien et c'est ce que mes enfants font ».

FRN : « Je suis très stricte, pour moi c'est fondamental de lui parler uniquement en italien, même quand on est avec d'autres personnes je parle en italien, puis je fais la traduction pour les autres. Je n'ai pas peur qu'il n'apprenne pas le français, j'ai plutôt peur qu'il perde l'italien ».

Dans la littérature traitant de l'éducation interculturelle, il est souligné que les compétences linguistiques des deuxièmes générations dépendent principalement de la nature des interactions entre les enfants et leurs parents et de la relation que ces derniers entretiennent avec leur langue et leur culture d'origine (Cognini et Crespi, 2022). En ce sens, différentes approches du multilinguisme émergent. Certains parents reconnaissent sa valeur et encouragent leurs enfants à explorer différentes langues dès leur plus jeune âge. Cela est considéré comme un investissement dans leur avenir, qui leur ouvre des portes dans les sphères professionnelles et culturelles :

KLT : « Nous nous sentons multiculturels. Je le dis à tous les parents : il est très important de connaître plusieurs langues, même si vous les mélangez un peu au début (pour mon fils, nous avons également consulté le logopède). Il a eu un peu de mal au début mais maintenant il parle quatre langues et il est très heureux ! ».

Les parents veillent également à ce que leurs enfants apprennent l'italien sans les influences dialectales régionales, reconnaissant que cela pourrait leur ouvrir des portes à l'avenir. C'est ainsi que certains pères, interrogés sur la question de savoir si l'italien est parlé à la maison avec leurs enfants, ont répondu :

CLD : « Je veux qu'elle apprend l'italien, mais il faut apprendre l'italien " correct ", parce que moi, je parle le romain, mais j'aimerais bien, qu'elle apprend le ' vrai' italien ! ».

LL : « Je voudrais que ma fille soit bilingue, mais vraiment bilingue,... Je voudrais qu'elle parle bien l'italien ».

Les décisions relatives à l'enseignement des langues sont également liées à la perspective d'intégration dans la société belge, et francophone en particulier. Certains parents font preuve d'une certaine flexibilité en ce qui concerne les activités extrascolaires liées à l'italien. Ils ne recherchent pas nécessairement des activités ayant une identité italienne, mais sont ouvert·e·s aux opportunités qui peuvent enrichir l'expérience de leurs enfants d'une manière plus large. Par exemple, rapporte une mère :

VLR : « Nous aimerions l'inscrire à des activités extrascolaires, à partir de l'année prochaine, mais pas strictement liées à l'italien. C'est-à-dire que nous ne cherchons pas forcément de l'italien, c'est ce que je veux dire ».

Il semble donc que les parents prennent des décisions en fonction des préférences et des intérêts de leurs enfants plutôt que de la langue dans laquelle se déroulent les activités.

SRN : « Elle a fait de la gymnastique artistique et de la musique pendant deux ans en français. Puis cette année, - c'est aujourd'hui - le premier jour de cirque, mais toujours en français. La langue n'a pas été un paramètre, nous sommes plus intéressés par ce qu'elle aime faire ».

MR : « Pour l'instant, les activités extrascolaires sont toutes en français. Elle les choisit souvent avec ses amis et en fonction de ses centres d'intérêt ».

En conclusion, les choix éducatifs adoptés par les familles italiennes de Bruxelles semblent être le résultat d'une combinaison complexe de considérations linguistiques, culturelles et individuelles. Tout en accordant une grande importance au français, il existe également une volonté de préserver et de valoriser la langue italienne au sein des familles. Ces décisions sont guidées par l'objectif commun d'offrir aux enfants les meilleures opportunités de croissance et de développement dans le contexte multiculturel de Bruxelles.

CHC : « Comme tous les enfants de Bruxelles, mes enfants ont une facilité à écouter différentes langues ; je parle plusieurs langues et nous avons des amis de différents pays ».

4.2 La famille et la sphère de proximité

La sphère de proximité des ménages interrogés se compose principalement de la famille d'origine (dans ce cas, nous pouvons parler de « proximité temporaire ») et de la

communauté que le ménage construit à Bruxelles. Dans le chapitre suivant, nous tenterons de mettre en évidence certains des points importants soulevés par les personnes interrogées concernant leur relation avec ces deux entités (la famille d'origine et la communauté).

Une section sera également consacrée au rôle des institutions italiennes dans la vie des familles italiennes à Bruxelles.

4.2.1 Le rapport avec la famille d'origine

La majorité de personnes interpellées ne réside pas dans la même ville que la famille d'origine. Ce fait affecte l'accompagnement et le soutien que les familles ont reçu de la part de leurs proches dans la gestion de leurs enfants.

Une prémisse s'impose : chaque situation est unique et il ne serait pas approprié de généraliser sur des aspects intimes tels que les relations intrafamiliales. Toutefois, sur la base des données dont nous disposons, nous tenterons de dégager quelques lignes communes dans les expériences des personnes interrogées. Comme le raconte VLR, c'est au cours du dernier mois de grossesse et des premiers mois après la naissance que cette distance avec la famille d'origine a le plus d'impact. Ce sont en effet les moments les plus chargés émotionnellement et ceux où l'on assiste à un véritable changement de la structure familiale jusque-là existante.

VLR : « Les premiers jours ont été difficiles et surtout [...] la dernière période, seule à la maison, je ne pouvais pas faire grand-chose, vous savez, faire le ménage, gérer E. [le fils aîné] ; c'était très, très fatigant. Heureusement, ma mère était là pour nous aider dans la dernière période avec des choses pratiques : cuisiner, laver, faire la lessive, ces choses-là ».

La plupart des personnes interrogées ont déclaré que le soutien postnatal était crucial, mais que la présence prolongée de la famille d'origine était potentiellement une source de stress supplémentaire.

CHF : « Ce n'est pas facile d'avoir un enfant loin de sa famille, il ne faut pas se mentir. Les premiers mois, j'ai presque tout géré moi-même car étant au chômage, j'ai tout pris sur moi, trop peut-être. Mes parents sont venus la première semaine après la naissance. Les parents de mon compagnon sont restés plus longtemps, même si j'aurais préféré qu'il en soit autrement : j'avais besoin d'organiser ma seule avec mon fils et ce n'était pas facile au début entre le baby blues, les problèmes d'allaitement et le post-partum d'arriver à tout combiner ».

Pendant les mois de gestation, le fait d'être loin de sa famille ne semble pas être un grand problème. Au contraire, dans certains cas, cela a été vécu comme une occasion de rendre l'expérience de la grossesse un moment encore plus intime pour le couple.

LL : « Donc, pour la grossesse, dans le sens où pour mon personnage, c'est presque un soulagement de ne pas avoir toute cette famille parce que... je ne sais pas, c'est aussi une très très belle période d'attente. Je l'ai bien vécu en tant que couple, la présence de la famille ne m'a pas particulièrement manqué ».

Ou encore, la distance permet d'atténuer les relations qui pourraient être conflictuelles en raison des différentes façons de vivre l'éducation des enfants. Le fait de passer un temps limité ensemble permet, dans certains cas, de tirer le meilleur des relations avec la famille

d'origine.

SRN : « J'ai vécu la grossesse un peu plus seule parce que je venais d'arriver. Mais je pense que la même chose se serait produite en Italie. Au moins, ici, j'ai eu des relations avec des personnes qui avaient déjà eu des enfants, alors qu'en Italie, je n'aurais pas eu cette possibilité. Et puis il faut dire qu'avec ma mère, je dois prendre de la distance par rapport à certaines questions fondamentales sur la maternité sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord. En fait, cette distance ne me dérange pas tellement parce qu'elle me permet de poursuivre un discours éducatif différent : je ne suis pas obligée de toujours négocier avec ma famille d'origine ou avec la famille du père ».

Un autre problème lié à la distance avec la famille d'origine est soulevé par le témoignage de MRT, à savoir la gestion et l'organisation des visites des proches. En l'occurrence, pendant les périodes de maladie de l'enfant ou des enfants. Comme les familles ne peuvent pas prévoir le moment où elles auront le plus besoin de l'aide parentale, les bénéfices des visites de la famille d'origine restent certes importants mais sont liés à des variables impondérables. Cela est particulièrement vrai dans les premières années de la vie d'un enfant.

MRT : « Dans le cas particulier de mes parents et de ceux de S., ils nous ont toujours dit, vous nous dites quand nous devons venir. Cela a toujours été le principe. Et c'était un peu contradictoire, surtout quand M. était plus jeune et qu'il n'était pas à l'école.... Je ne savais pas quand j'aurais besoin d'eux et il est arrivé plusieurs fois que M. ait de la fièvre pendant dix jours, qu'il soit malade et que je doive aller travailler, tout gérer... et je disais [aux grands-parents ndr] que j'aurais aimé qu'ils soient là, mais ils n'avaient pas pris de billets d'avions pour ce moment-là... ».

Il convient de noter que, parmi les personnes interrogées, celles qui témoignent de plus grandes difficultés liées à ce type de situation sont les ménages mixtes ou les familles d'origine étrangère. En effet, ils vivent une double distance qui est plus difficile à gérer surtout lorsque les familles d'origine se trouvent dans des pays non-européens. Les démarches administratives de demande de visa ou le coût élevé du voyage sont les deux principaux obstacles à la gestion de la distance par rapport à la famille d'origine.

NWL : « Quand j'ai accouché du deuxième, j'ai demandé un visa pour ma mère, mais c'était un peu tard parce que je voulais qu'elle soit là le jour de l'accouchement, mais il y a eu un mois de retard ».

FRN : « La famille de mon partenaire n'est (en contact avec nous) que par Whatsapp parce que, malheureusement, mon partenaire n'est pas retourné au Sénégal depuis 9 ans, parce qu'il n'a jamais pu le faire, d'abord à cause des documents, et maintenant à cause de problèmes économiques ».

ELS : « Mon partenaire est allé au Sénégal l'année dernière. Il ne voyage pas aussi souvent que moi pour rendre visite à mes parents, mais il y est allé l'année dernière, à la fin de l'année. Mais il y est allé l'année dernière, à la fin de l'année, il essaie d'y aller tous les deux ans au maximum. Le petit n'est pas encore allé au Sénégal mais on aimerait y aller ensemble l'année prochaine ».

Il peut arriver que certain·e·s membres de la famille d'origine (sœurs, frères, belles-sœurs, etc.) se soient également installé·e·s en Belgique. Dans ce cas, même si les problèmes susmentionnés subsistent, on parvient à maintenir une relation étroite avec au moins quelques membres de la famille d'origine.

Il ressort des entretiens menés auprès de l'échantillon qualitatif que l'éloignement géographique avec la famille d'origine a une influence importante sur la vie des familles immigrées à Bruxelles. Si certaines se sentent moins contraintes dans l'éducation de leurs

enfants, la plupart déclarent que le manque de soutien de l'entourage familial a une influence importante sur la gestion de leurs enfants.

Les dynamiques mises en évidence dans cette section conduisent les familles italiennes qui se sont installées à Bruxelles à tenter d'établir un réseau de soutien formé d'amitiés et de connaissances - plutôt qu'avec la famille d'origine - créant ainsi une sorte de communauté de référence dans laquelle les personnes partagent partiellement ou totalement certaines caractéristiques (linguistiques, culturelles, sociales).

4.2.2 Le rapport avec la communauté

Comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent sur la grossesse et la scolarisation des enfants, la communauté que les familles migrantes se créent à Bruxelles joue un rôle crucial, tant d'un point de vue pratique que psychologique. La communauté est sollicitée lors de la recherche d'informations nécessaires pour les formalités administratives ou pour obtenir un soutien et des conseils sur les questions relatives à l'éducation des enfants. Dans les lignes qui suivent, nous tenterons d'esquisser les caractéristiques de la relation que les familles établissent avec une telle communauté.

Un point central signalé par les personnes interrogées est le fait qu'avoir des enfants a entraîné une diminution et un changement général de leurs relations sociales. Si, d'une part, certaines amitiés sont sacrifiées, d'autre part, des relations se nouent avec des personnes qui partagent l'expérience de la parentalité. En ce sens, les enfants peuvent être considéré·e·s comme un catalyseur des relations sociales entre les parents. Une telle dynamique peut être considérée comme positive par certaines personnes interrogées, et réductive par d'autres.

Positive parce qu'une communauté se crée qui partage les mêmes situations et peut intervenir de manière plus pertinente en cas de besoin (par exemple, conseiller un·e pédiatre, donner des informations sur l'inscription à l'école et aux activités extrascolaires, contacter des baby-sitters de confiance, échanger des vêtements et du matériel de puériculture, etc.) Il existe également des cas où la communauté parentale et le réseau amical préexistant correspondent en partie. Dans ce cas, les relations sont consolidées par des dynamiques mutualistes informelles et le partage de connaissances et de savoir-faire liés à la parentalité.

LL : « Ce qui est bien, c'est de pouvoir compter sur des personnes à qui l'on peut se confier et à qui l'on peut dire : "Mais vous, comment avez-vous fait cette fois-ci ?", "Mais votre enfant fait cela ?", "Mais avez-vous déjà ressenti cela ?". Ou si vous voulez discuter - parce que de toute façon, toute la journée avec un enfant... ce n'est pas évident. Il est fondamental de sortir en sachant que l'on peut rencontrer quelqu'un et prendre un café... »

CHF : « [La naissance de mon fils a influencé mes relations sociales] de manière positive dans l'ensemble, je pense. Je fréquente les amis que j'ai toujours eus, certains avec une intensité légèrement différente parce que les besoins et les emplois du temps ont changé. Je vois moins certains, mais d'autres je les vois encore plus parce qu'ils ont voulu s'impliquer dans ma vie avec mon fils en venant plus souvent à la maison par exemple ou en participant à nos activités. Je trouve cela très bien, car cela renforce ce réseau bruxellois qui est ma famille ici. Ensuite, a fortiori, je me suis fait d'autres amies dont le parcours est très similaire au mien ; je parle plus précisément des jeunes mamans qui ont accouché en même temps que

moi [...] C'est très rassurant de les voir et de les fréquenter : cela a un peu une fonction libératrice pour moi, car beaucoup d'inquiétudes et de doutes sont résolus par une simple discussion. Ils vivent exactement la même situation que moi, ils ont les mêmes doutes et ensemble nous trouvons des solutions à nos problèmes. Globalement, j'ai plus de relations sociales car je croise encore plus de réseaux ».

Dans d'autres cas, il s'agit d'un processus inverse : l'énergie dépensée pour créer la nouvelle communauté bouleverse les amitiés et les relations qui existaient auparavant.

MRT : « Aujourd'hui, la plupart de mes amis, à l'exception de quelques personnes, sont des parents avec des enfants. Dans certains cas, j'ai sans doute perdu. Ceux qui étaient des amis sont devenus des connaissances. Si je pouvais les voir une fois par semaine, maintenant une fois tous les trois mois... Il faut vraiment que je prenne rendez-vous ».

CHC : « En Belgique, nos amitiés coïncident généralement avec les parents des enfants de nos enfants, surtout à l'école. Heureusement, les enfants vont au XX, où le public est très hétérogène, nous sommes toujours bien entendus. Cependant, la sociabilité est très différente de ce qu'elle était avant [les enfants] ».

En outre, certaines personnes interrogées soulignent que la création d'une communauté composée principalement de parents est limitante en ce qui concerne les multiples identités et intérêts de l'individu. Ceux-ci sont étouffés par l'étiquette parentale, ce qui souligne la nécessité de prendre en compte et de valoriser toute la complexité de l'individu au-delà de son rôle parental.

FRN : « Depuis que je suis mère, j'ai certainement découvert des réseaux que je n'envisageais pas du tout avant mais je suis un peu partagée intérieurement car même si les activités avec les enfants sont importantes pour moi, ce n'est pas tout. J'aimerais aussi aller dans les clubs et les endroits où j'allais avant et continuer à faire les mêmes activités sans avoir 3 milliards de problèmes pour savoir où mettre le bébé... C'est un autre combat qui me tient à cœur : rendre accessibles (aussi en termes d'infrastructures) aux mères et aux enfants des lieux qui ne le sont traditionnellement pas. Je pense aux théâtres, aux cinémas, etc. ».

SRN : « En Italie, on me dit très souvent : "Ah ! tu es devenue mère...". Et l'identité de mère, disons, en Italie, passe toujours avant l'identité de personne, de femme, d'artiste, bref, toutes mes autres identités. En fait, j'ai dansé jusqu'au sixième mois de ma grossesse, et j'ai recommencé à danser six semaines après l'accouchement. J'ai continué à travailler tout le temps, même pendant la maternité. De toute façon, j'avais besoin de maintenir mon identité de travail [...] ».

Le dernier point qui mérite d'être mentionné est le sentiment d'isolement qu'éprouvent certaines personnes interrogées. L'isolement est parfois un choix conscient et intentionnel, parfois un choix "imposé" par les conditions de travail et la difficulté de gérer les enfants sans le soutien de la famille d'origine.

RBR : « Dans notre cas, nous nous sommes beaucoup concentrés sur nous-mêmes en tant qu'unité familiale. D'une part, je pense que c'est normal car on forme un nouvel environnement avec une personne de plus. D'autre part, par rapport à la situation antérieure sans enfant, je dirais que nous avons diminué le nombre d'amitiés, les amitiés proches et fortes sont restées sans avant ni après ».

KLT : « Je n'ai pas vraiment besoin de sortir beaucoup ou de voir beaucoup de monde souvent, les quelques personnes que j'ai dans l'entourage me suffisent et je suis bien. Je pense avant tout à mes enfants, ma priorité est qu'ils aillent bien, s'ils vont bien je vais bien aussi ».

VLR : « L'année dernière, je suis sortie quelques fois avec des collègues, mais ce n'est pas comme si une relation différente était née, qu'on s'invitait à déjeuner, à dîner, non, ça s'est arrêté là ».

Être parent dans un contexte migratoire amène à s'investir principalement dans la construction d'un réseau d'amitié et d'une communauté qui partage l'expérience de la parentalité. En général, être parent entraîne une transformation des relations sociales qui est, dans la plupart des cas, considérée comme "normale", "dans l'ordre des choses". Cependant, certaines personnes interrogées revendiquent le droit de continuer à nourrir d'autres identités que la simple fonction parentale. Cette tendance ne se limite pas exclusivement à l'expérience des familles migrantes. Cependant, à la lumière des autres défis auxquels sont confrontées les familles italiennes à Bruxelles, il est clair que la gestion et la formation d'un réseau de référence plus ou moins étendu deviennent indispensables. Néanmoins, il est intéressant de noter que pour des centaines de milliers d'immigrés italiens au cours des deux dernières décennies, leur intégration dans les communautés italiennes préexistantes et les associations traditionnelles a été limitée. Ce phénomène s'étend également aux leviers d'immigration actuels qui, tout en manifestant un vif intérêt pour l'apprentissage des langues locales, privilégient l'anglais comme outil pour faire face aux défis relationnels et professionnels. Cette approche trahit une fois de plus une dynamique plus large parmi les migrants italiens qui cherchent à naviguer et à définir leur identité dans un environnement migratoire complexe.

4.2.3 Le rapport avec les institutions italiennes : accès aux services

La relation avec les institutions italiennes joue un rôle très important, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants.

L'échantillon qualitatif interrogé indique de manière assez uniforme que l'accès aux services du consulat est difficile et complexe à bien des égards. Aucune des personnes interrogées n'est ou n'a pas été en contact avec les institutions italiennes à Bruxelles pour obtenir des informations sur le système scolaire, les aides éventuelles fournies par l'État belge et les activités extrascolaires. Bien que notre échantillon ne soit pas représentatif de l'ensemble de la communauté italienne en Belgique, ces données nous suggèrent que les citoyen·ne·s italien·ne·s à Bruxelles ne considèrent pas les institutions comme un organe de soutien à la vie familiale en Belgique. Les expériences des parents avec les institutions italiennes se limitent à des démarches administratives pour demander ou renouveler des documents d'identité. Comme le confirme CHC.

CHC : « En fait, la seule fois où j'ai eu affaire au consulat, c'était pour faire la carte d'identité de ma fille et c'est tout. J'ai dû batailler un peu pour obtenir un rendez-vous ».

Les institutions italiennes, en l'occurrence les services consulaires, font l'objet de diverses critiques. Certaines, comme les longs délais d'attente pour les papiers administratifs ou la difficulté à entrer en contact avec les bureaux, reviennent dans de nombreux témoignages.

CHF : « [...] des temps d'attente bibliques pour les passeports ou les cartes d'identité, personne ne répond aux emails, personne ne répond au téléphone. Il n'y a pas de guichet, des difficultés de communication avec les municipalités italiennes, des lenteurs bureaucratiques. Je ne pense pas que ce soit un service digne de ce nom ».

FRN : « Donc, je vais être honnête, zéro interaction. Pour prendre un rendez-vous, il faut inévitablement passer par le programme électronique du site. Parler au personnel est très difficile, et puis je suis dans un cas un peu particulier, donc j'ai souvent des questions très spécifiques auxquelles parfois ils ne peuvent pas répondre... J'ai fait la carte d'identité et elle m'est arrivé incorrecte. Disons qu'avec les institutions, je

n'ai pas vraiment eu de très bonnes relations ».

MR : « En ce qui concerne les institutions italiennes, je peux seulement dire qu'il a été plus facile d'obtenir une carte d'identité italienne pour ma fille dans ma commune de naissance que directement à Bruxelles où j'ai vécu pendant 15 ans ».

KLT: « Lorsque vous avez une demande, vous devez insister beaucoup (courriels, appels téléphoniques) et, en général, le temps d'attente est énorme. Il y a une grande différence avec les institutions belges, au moins elles vous répondent quand vous avez une demande ».

Face à cette lenteur et à la difficulté de rencontrer du personnel, les familles se voient contraintes de mettre en place de véritables stratégies, comme le *harcèlement téléphonique*.

CHF : « Avec mon partenaire, nous avons expérimenté la technique du harcèlement téléphonique. Dans certains cas, cela fonctionne : il faut téléphoner, téléphoner et téléphoner, et tôt ou tard, quelqu'un répond... ».

De nombreuses personnes interrogées se sont lancées dans ce harcèlement téléphonique en appelant de manière répétée les bureaux consulaires un jour après l'autre et en envoyant des courriels de rappel. Cette stratégie informelle est extrêmement chronophage et frustrante pour les personnes qui doivent la mettre en œuvre, comme en témoigne l'une d'entre elles :

ELS : « C'était la pire des choses, dans le sens où j'ai suivi les procédures telles qu'elles sont décrites sur le site web. Je n'ai trouvé que peu de volonté de donner des informations, il était impossible de les joindre par téléphone. Ce n'est qu'après plusieurs courriels que j'ai reçu une réponse me disant qu'un délai de 15 jours n'était pas long... Je ne peux pas dire que j'ai été satisfaite de la manière dont les choses se sont déroulées. Il m'a fallu plus d'un mois pour inscrire mon enfant ».

Une autre personne interrogée compare cette expérience à un véritable travail où seul-e-s ceux qui ont déjà une connaissance préalable du fonctionnement des services publics parviennent à obtenir ce qu'ils cherchent.

LL : « Franchement, j'ai trouvé ça pénible, je ne sais pas comment le dire autrement, mais je les ai harcelés depuis février parce que je n'arrivais pas à avoir de rendez-vous, et ils ont été très compréhensifs. Ils m'ont expliqué qu'il fallait absolument que j'envoie l'acte de naissance à la commune de résidence. Évidemment, j'ai dû faire des rappels à droite et à gauche, mais il fallait être derrière le dossier... Il faut connaître l'infrastructure administrative, il faut savoir où aller chercher les courriels et les numéros de téléphone, il faut savoir qui appeler... Enfin, c'était vraiment du travail ! ».

De ce point de vue, il semble que la relation avec les institutions soit caractérisée par une inégalité dans la manière d'accéder aux services, plutôt que par une cause particulière. Cela se reflète également dans les propos des deux seules personnes interrogées qui ont déclaré avoir eu une bonne expérience avec les services publics italiens à Bruxelles :

RBR : « Je pense que j'ai eu beaucoup de chance parce que nous avons eu un service décent, mais peut-être que nous serons un cas isolé ! ».

CLD : « Bien. En fait, j'ai eu affaire aux institutions italiennes pour les formalités administratives. Je dois dire que je m'attendais à pire, mais j'ai été surpris, car tout s'est bien passé ».

Dans ces témoignages, cependant, il y a une certaine incrédulité quant au fait que toutes les formalités administratives se sont déroulées sans problème et le sentiment d'être une voix

en dehors du chœur. Un autre point soulevé concerne l'efficacité des institutions à répondre aux besoins réels de la communauté italienne à Bruxelles et souligné par le SRN.

SRN : « Mais la plus grande déception concernant les institutions italiennes ici est leur ignorance de la réalité de la communauté italienne. Elles sont rétrogrades et leur fonction est purement bureaucratique (des formulaires standardisés qui n'ont pas changé depuis des décennies). Je sais cela parce que j'ai vécu dans d'autres villes et, honnêtement, ce n'était pas comme ça. Pendant la pandémie, nous n'avons reçu aucun type d'information ou de soutien (à part des courriels standardisés) ».

Un cas particulièrement emblématique est celui de la famille homoparentale que nous avons interrogée. Vous trouverez ci-dessous le témoignage de MRT et les difficultés qu'elle a rencontrées dans la gestion des papiers administratifs liés à l'enregistrement de son enfant.

MRT : « En Belgique, nous n'avons pas le droit du sol mais le droit du sang, donc quand mon fils est né, il a pris ma nationalité italienne. En Italie, il n'est pas possible sur une carte d'identité de reconnaître le deuxième parent du même sexe [...] J'ai donc consulté un avocat : entre l'Italie et la Belgique, si vous êtes italien, la loi italienne s'applique, mais dans des cas exceptionnels, si vous vous battez devant un tribunal ou si le roi décide, vous pouvez faire prévaloir la loi belge sous prétexte que l'Italie viole les droits de l'homme et les droits de l'enfant au niveau international. Cet avocat m'a donc proposé deux solutions. La première consistait à prendre la nationalité belge, car le droit de naissance s'appliquerait alors et votre fils deviendrait automatiquement belge ; la seconde consistait à entamer un procès ensemble et à créer un précédent historique afin que tout le monde après nous... Mais il faut toujours entamer un procès, alors même si c'était cool et que j'étais prête à me battre, j'avais très peu d'argent pour créer un précédent historique, alors pendant un an, mon fils n'a pas eu de documents italiens et belges parce que le consulat ne savait pas comment résoudre ce problème. Finalement, le problème a été résolu parce qu'une fois que j'ai accouché, j'ai demandé la nationalité belge et lorsque j'ai obtenu ma nationalité après six mois, la Belgique m'a donné la carte d'identité. Un an plus tard, le consulat m'a écrit pour me dire que le document était prêt pour mon fils, sur lequel figuraient le parent 1 et le parent 2. J'ai demandé "Comment est-il possible que nous l'ayons maintenant ?" et ils m'ont répondu que la raison en était que Salvini n'était plus au gouvernement et que "les temps politiques avaient changé", de sorte qu'ils ont pu résoudre ce problème par une astuce... ».

Dans ce cas, qui est très spécifique mais certainement pas isolé, outre les difficultés liées à la longueur du délai, il y a le fait que la résolution du problème (s'il peut être considéré comme tel, puisque l'enregistrement de l'enfant a eu lieu après l'obtention de la nationalité belge) a dépendu d'un "stratagème" non officiel plutôt que d'un protocole officiel et suivant des schémas prédéfinis.

Au rapport que les familles italiennes entretiennent avec les institutions en ce qui concerne les pratiques administratives, s'ajoute le domaine des activités récréatives en italien. Comme nous l'avons vu dans la section consacrée à la langue italienne et à l'influence de la culture italienne dans l'éducation des enfants italien·ne·s à Bruxelles, les familles ne recherchent pas d'activités ou des stages exclusivement en italien. Néanmoins, en ce qui concerne l'offre culturelle proposée par les institutions italiennes, le jugement n'est pas positif :

ANT : « J'observe que très récemment des activités sont organisées pour les enfants, mais personnellement je n'ai jamais reçu d'invitations ou eu d'expériences liées à ces activités ».

SRN : « [...] Sans parler de l'Institut de la culture italienne, qui a une programmation culturelle très déficiente, qui s'adresse à un public très partiel et qui n'a pas de programmation pour les enfants ».

La dernière réflexion qui ressort implicitement de tous les entretiens met en évidence une contradiction flagrante. Bien que la circonscription consulaire de Bruxelles accueille plus de

30 000 ressortissant·e·s italien·ne·s, il n'y a pas de personnel suffisant dans les bureaux publics ni de formation adéquate pour faire face à la dynamique sociale changeante impliquant la population migrante italienne à Bruxelles et en Belgique en général. Nous espérons qu'à la lumière de cette enquête, la situation sera bientôt portée à l'attention des institutions diplomatiques.

V. Conclusions

5.1 Qu'est-ce qui manque ? Besoins émergents et ressentis

Comme mentionné précédemment, le point central de l'étude est d'éclairer les besoins rencontrés par les familles italiennes à Bruxelles, relevant du domaine de la parentalité. Cela dans le but de délimiter les services manquants (ou perçus comme tels) et de les confronter à la vaste gamme de fonctions déjà offertes par le réseau associatif des Italiens à Bruxelles. Ainsi, la seule question commune posée à l'échantillon quantitatif et qualitatif des interviewé·e·s était la suivante : « En tant qu'association qui souhaite proposer de nouveaux services et activités à la nouvelle immigration italienne à Bruxelles [...] que pensez-vous qui serait utile et vous manque en tant que parent italien·ne à Bruxelles ? ». La question ouverte a également permis à la partie la plus importante de l'échantillon (c'est-à-dire celle des répondant·e·s au questionnaire quantitatif en ligne) de se plonger dans les détails en fonction de leurs expériences personnelles. De l'analyse des réponses reçues, émergent essentiellement trois domaines de services, que l'on a appelés comme suit:

- initiatives en langue italienne destinées aux enfants ;
- réseau de capital humain en soutien à la parentalité ;
- guichet d'information compétent en matière de bien-être familial.

Initiatives en langue italienne destinées aux enfants

En particulier, ont été incluses dans la première catégorie toutes les activités ludiques, culturelles et parascolaires en italien destinées aux enfants (avec une attention particulière, pour certain·e·s des répondant·e·s, à la tranche d'âge 0-3 ans). Certain·e·s parents signalent un manque de services pour les tout-petits, indiquant que les opportunités pour les nouveaux·lles-né·e·s et les très jeunes enfants pourraient être limitées. Cependant, il semble y avoir une large gamme d'activités disponibles pour les enfants de plus de trois ans. Des exemples d'activités mentionnées comprennent des ateliers de théâtre et de lecture, des activités périscolaires et de l'aide aux devoirs ; des événements culturels et ludico-sportifs, le week-end ou à l'occasion des traditions italiennes.

Il mériterait cependant une sous-catégorisation supplémentaire, distinguant la demande de cours de langue italienne, justifiée par le désir des parents d'accompagner et de développer des compétences linguistiques complètes, compte tenu du peu d'occasions de pratique en dehors du foyer (en particulier en ce qui concerne l'exercice de la langue écrite). Selon l'aveu même de plusieurs interviewé·e·s, une offre de cours d'italien existe déjà à Bruxelles. Ce qui est déploré, ce sont les coûts économiques pour accéder à cette offre et le fait qu'elle a tendance à se concentrer dans certaines zones géographiques de Bruxelles, ce qui rend également l'offre difficilement accessible. D'autres répondant·e·s ont également exprimé le souhait de parcours éducatifs plus transversaux et structurés, tels que la création de véritables écoles italiennes, intégrées et reconnues par le système scolaire belge. Dans ce sens, le parallèle avec la récente étude de l'IREF¹⁶ est intéressant, l'étude constate que

¹⁶ ISTITUTO DI RICERCA EDUCATIVE E FORMATIVE, *Famiglie oltre confine. Uno studio pilota sui*

52,2% des familles italiennes résidant à Bruxelles aimeraient qu'il y ait une crèche ou une école maternelle gérée par du personnel italien.

Il en découle donc un fort désir de maintenir le lien linguistique et culturel avec l'Italie dans la croissance et l'éducation des enfants, dépassant les possibilités offertes par le contexte domestique et les références familiales.

Réseau de capital humain en soutien à la parentalité

Ce n'est pas un hasard si même le baby-sitting est demandé en italien. D'où la difficulté pour la demande de trouver une offre, qui, même à Bruxelles, ne manquerait pas, étant donné les diverses plates-formes de garde d'enfants disponibles en ligne et sur le terrain¹⁷. Le baby-sitting s'inscrit parmi les services les plus demandés du sondage, c'est pourquoi il a été décidé de l'inclure dans le groupe plus large « réseau de capital humain en soutien à la parentalité ». Ce dernier, en plus du baby-sitting déjà mentionné, englobe de manière générale toutes les initiatives visant à établir des circuits d'assistance, d'échange et de dialogue entre parents. Dans les réponses recueillies, le désir de se sentir accompagné·e et moins seul·e dans l'expérience parentale émerge, une expérience toujours exigeante, d'autant plus à l'étranger, en établissant ainsi des liens potentiels d'amitié entre parents, en plus des liens immédiats entre enfants.

D'autres suggestions d'initiatives solidaires au sein des familles comprennent l'échange d'équipements, de jeux et de vêtements pour enfants : des matériaux souvent coûteux et à cycles d'utilisation très courts. Ainsi, une idée de circularité, à la fois économique et sociale. En outre, sur le plan informatif : étant donné que parmi les échanges possibles sont mentionnés des contacts de confiance, y compris le baby-sitting, et des conseils sur des questions de première nécessité. Cet aspect spécifique a conduit à l'identification d'un guichet dédié, sélectionné comme troisième et dernier groupe.

Guichet d'information compétent en matière de bien-être familial.

Le guichet socio-juridique en italien n'est certes pas un instrument nouveau, mais est présent sous différentes formes à Bruxelles (dont l'une est gérée par CASI-UO en collaboration avec le patronat INCA-CGIL). Cependant, selon l'échantillon interrogé, il semblerait y avoir un manque d'un service de ce type, spécialisé dans tout ce qui concerne la bureaucratie et le bien-être parental dans le système belge. Une thèse qui semble être confirmée par le rapport IREF déjà mentionné, qui réserve 16% des préférences parmi les services jugés utiles par les familles italiennes interrogées à Bruxelles à un centre de conseil familial.

Cela peut s'inscrire, mais ne se limite pas à un service d'orientation sur les opportunités, un soutien administratif, ou encore un tableau d'affichage des coordonnées formelles et non formelles. Tout cela pour répondre aux difficultés majeures identifiées, en particulier en ce qui concerne la bureaucratie avant et après la naissance (prise en charge par le système de santé et pédiatrique, services consulaires, y compris la transcription de l'acte de naissance,

bisogni sociali dei nuclei familiari expat, 2020

¹⁷ Voir par exemple www.expatinfodesk.com/destinations/brussels/children/baby-sitters, consulté le 17.11.2023 à 12h02

etc.), l'accès et l'intégration scolaire, les droits des parents au travail (congés de maternité/paternité, titres services), ainsi que des demandes de clarification bureaucratique-logistique plus générales. Rappelons qu'un service belge similaire à celui souhaité par les parents intéressé·e·s par notre étude existe déjà¹⁸.

Des réponses émergent indéniablement un désir d'immersion dans la culture italienne : en témoignent à la fois les initiatives pour les enfants et les services de soutien à la parentalité, dont la caractéristique principale est avant tout linguistique (même là où le niveau élevé d'éducation et l'insertion professionnelle des parents interrogé·e·s ne suggèrent pas de difficultés linguistiques en dehors de l'italien). Il ressort également un désir clair de se sentir accompagné·e et soutenu·e dans la parentalité : au-delà du guichet, de préférence par ceux qui vivent des expériences similaires, partageant une appartenance culturelle commune (celle italienne) et un statut social au moins similaire (celui d'immigré·e). Cette volonté se manifeste dans le souhait d'établir des liens d'amitié entre parents et dans l'échange de conseils et de ressources.

On constate enfin une frustration répandue à interagir avec la bureaucratie consulaire et belge qui, bien que fonctionnant et bien structurée, peut s'avérer complexe pour ceux qui ne sont pas habitué·e·s à de telles procédures. Tout cela souligne l'importance de fournir des services qui soient non seulement disponibles, mais aussi accessibles et compréhensibles, afin d'assurer une intégration plus fluide et un soutien effectif à la parentalité.

5.2 Une tentative de synthèse

Nous avons ouvert ce rapport en soulignant comment historiquement l'émigration italienne a été une « affaire de famille ». Des jeunes, principalement des hommes, partaient dans le cadre d'une stratégie familiale. Avec leur travail et les privations d'une vie difficile, ils envoyaient des « remises » avec lesquelles souvent le reste du réseau familial rachetait la parcelle de terre sur laquelle la famille travaillait. Dans certains cas, ces migrant·e·s revenaient et se réunissaient avec leur ménage d'origine, dans d'autres cas, iels restaient dans leur nouveau pays et se mariaient ou, s'ils étaient déjà marié·e·s, faisaient venir le reste de leur famille.

Les nouveaux flux migratoires, qui sont devenus quantitativement significatifs à partir de la crise économique de 2008, sont profondément différents à cet égard. Les chiffres du questionnaire et des interviewé·e·s ne nous permettent pas de faire des déclarations trop affirmées, mais il est vrai qu'ils semblent aller dans la même direction que d'autres études sur cette nouvelle émigration italienne. Beaucoup de ces nouveaux émigrant·e·s, hommes et femmes en proportions généralement égales, quittent l'Italie dans le cadre de choix essentiellement individuels (Rapport Italiens dans le Monde, 2023). Clairement, au cours des années 2000, l'Italie n'est plus caractérisée par la présence de grandes familles et une économie fondamentalement agricole. Il n'y a pas de "conseil de famille" qui décide, parfois impose, au jeune homme de partir. Il y a plutôt de petits noyaux familiaux, des hommes et

¹⁸

www.parentalite.be, URL consultato il 16.11.2023 alle 16:36

des femmes qui cherchent à construire leur parcours professionnel, à quitter la famille d'origine, à mener une vie digne.

Selon le récent Rapport Italiens dans le Monde 2023, pour la première fois, le nombre de naissances à l'étranger dépasse le nombre d'expatrié·e·s. Parmi les destinations, nous trouvons Bruxelles, où les compatriotes espèrent trouver ce qu'ils ne trouvent pas en Italie. Bien sûr, iels n'arrivent pas au paradis et ne finissent pas tous à travailler dans les institutions européennes avec leurs salaires élevés et la stabilité garantie.

La Belgique se distingue au sein de l'UE par une utilisation intensive de contrats temporaires de très courtes durées. Un contrat sur quatre est d'une durée inférieure à un mois, cette proportion est plus de quatre fois plus élevée que dans la moyenne de l'UE (CASI-UO, 2021, p. 73).

Cependant, même si la précarité ne disparaît pas, iels parviennent à construire une vie décente ici, iels trouvent des salaires plus élevés et des services sociaux meilleurs que ceux en Italie. Et donc, parfois, c'est ici qu'ils décident d'avoir des enfants, et ici qu'ils se sentent d'une certaine manière plus "sûr·e·s", plus "protégé·e·s" pour faire ce choix de vie. C'est ce que nous disent nos entretiens et les réponses à notre questionnaire. Des femmes et des hommes qui décident en grande partie de devenir parents ici à Bruxelles, un choix qu'ils n'avaient pas fait en Italie.

Peut-être que lorsque les gouvernants actuels se plaignent avec une expression préoccupée que les jeunes Italien·ne·s ne "font pas d'enfants", et donc dans leur esprit favorisent probablement cette "substitution ethnique", un épouvantail des extrêmes droites de tout l'Occident riche et prospère, iels devraient penser qu'en plus du choix légitime et respectable de ne pas vouloir avoir d'enfants, le problème est la misère des salaires associée à un système social de plus en plus pauvre, à la précarité et aux prix insoutenables des logements.

Ces femmes et ces hommes que nous avons interviewé·e·s ou qui ont répondu à notre questionnaire nous disent en grande partie que l'expérience de la maternité, de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum a été positive. Lorsque la comparaison avec une expérience antérieure est possible, elle est de loin meilleure qu'en Italie. Iels nous ont également dit que la scolarisation de leurs enfants n'a pas posé de difficultés particulières. Ces réponses semblent confirmer que la circulation entre les pays européens pose certainement beaucoup moins de problèmes qu'il y a quarante ou cinquante ans. Les Italien·ne·s en Belgique ne sont plus les *ritals* à qui, comme aux chiens, on n'autorise pas l'entrée dans certains bars.

Bien sûr, le racisme en Belgique, comme partout en Europe, n'a pas disparu, mais il se dirige désormais vers d'autres migrant·e·s, les extra européen·ne·s, ceux qui, en raison de la couleur de leur peau, de leur religion, mais surtout de leur condition économique, représentent aujourd'hui cette altérité que l'on refuse, érigeant des murs, appelant à des expulsions, ignorant les nouveaux cimetières sans fin qui engloutissent les espoirs de milliers et de milliers de migrant·e·s en Méditerranée ou sur la route des Balkans.

Malheureusement, tout n'est pas rose. L'expérience de certain·e·s des interviewé·e·s ou les

réponses à certaines questions font également apparaître des difficultés et des jugements très négatifs, bien que dans de rares cas, à l'égard de Bruxelles, en particulier en ce qui concerne la bureaucratie de la capitale. D'autre part, comme nos entretiens le montrent, la relation avec les services consulaires est également difficile et complexe sous de multiples aspects. En effet, un élément qui ressort fortement de notre enquête est la centralité, ou plutôt la centralité souhaitée, de la communauté, souvent sollicitée à la fois dans la réponse "ouverte" de notre questionnaire et dans les entretiens qualitatifs. On cherche des informations nécessaires aux démarches administratives, à l'intégration scolaire des enfants, à d'éventuelles activités périscolaires et à des conseils sur les questions de parentalité.

Ainsi, les données de notre échantillon confirment ce qui ressort de diverses études (Amit, Bar-Lev, 2015 ; Lancee, 2010), à savoir que le sentiment d'appartenance est influencé par les réseaux sociaux, qui transcendent le pays d'origine mais favorisent l'accès à une communauté plus large, permettant un échange d'informations qui ne seraient pas disponibles au sein du cercle familial restreint. En d'autres termes, notre étude suggère que les migrant·e·s italien·ne·s à Bruxelles recherchent des réponses qui ne reposent plus (uniquement) sur des liens de solidarité liés au cercle familial, mais qui impliquent nécessairement des réseaux plus étendus et dispersés sur le territoire de la capitale. En même temps, il est important de souligner que la communauté souvent sollicitée est, bien que pas uniquement, celle italienne, ou du moins italoophone - comme nous le voyons, par exemple, dans le cas du besoin d'activités communautaires et d'informations sur le bien-être et la parentalité en italien.

VI. Annexes

6.1 Questionnaire en ligne

- Es-tu arrivé·e en Belgique après 2008?

Oui - Non

- Dans quelle année précisément?

- L'un des membres adultes de la famille a-t-il la nationalité italienne ?

Oui-Non

- Genre?

Homme – Femme - Autre - Je préfère ne pas répondre

- Âge?

20-30 - 30-40 - 40-50 - 50-60

- Quel est votre travail?

Employé·e - Travailleur·euse manuel/ouvrier - Indépendant·e - Chômeur·euse - Étudiant·e –
Je préfère ne pas répondre

- Dernier diplôme obtenu?

Diplôme de l'enseignement primaire - Diplôme de l'enseignement secondaire - Licence -
Master (ou diplôme de cinq ans) - Master postuniversitaire - Doctorat - Je préfère ne pas
répondre - Autre

- Dans quelle commune de la région bruxelloise résidez-vous ? (indique le code postal)

1000 - 1020 - 1030 - 1040 - 1050 - 1060 - 1070 - 1080 - 1090 - 1120 - 1130 - 1140 - 1150 -
1160 - 1170 - 1180 - 1190 - 1200 - 1210 - 1082

- Avez-vous des enfants vivant avec vous en Belgique ou attendez-vous un enfant dans les six prochains mois ?

Oui-Non

- Combien d'enfants avez-vous ??

1 - 2 - 3 – plus que 3

(Famille avec un enfant)

- Âge de votre enfant?

- Votre enfant est né·e en:

Belgique - Italie – Autre pays

(Famille avec deux enfants)

- Âge premier·ère né·e?

- Âge deuxième né·e?

- Votre premier·ère né·e est né·e en
Belgique - Italia – Autre pays

- Votre deuxième né·e est né·e en
Belgique - Italie – Autre pays

(Famille avec trois enfant)

- Âge premier·ère né·e?

- Âge deuxième né·e?

- Âge troisième né·e?

- Votre premier·ère né·e est né·e en
Belgique- Italie – Autre pays

- Votre deuxième né·e est né·e en
Belgique - Italie – Autre pays

- Votre troisième né·e est né·e en
Belgique - Italie – Autre pays

(Famille avec quatre enfants)

- Âge premier·ère né·e?

- Âge deuxième né·e?

- Âge troisième né·e?

- Âge quatrième né·e?

- Votre premier·ère né·e est né·e en
Belgique - Italie – Autre pays

- Votre deuxième né·e est né·e en
Belgique - Italie – Autre pays

- Votre troisième né·e est né·e en
Belgique - Italie – Autre pays

- Votre quatrième né·e est né·e en
Belgique - Italie – Autre pays

- L'intégration de vos enfants dans le système scolaire a-t-elle posé des difficultés ?

Oui - Non - Je ne sais pas/je ne peux pas répondre

- Quelles sont les trois principales difficultés d'intégration que vous avez rencontrées ? (Sélectionnez toutes les options pertinentes)

Barrières linguistiques - Différences culturelles - Difficultés administratives - Problèmes d'intégration - Enseignants peu aimables ou peu communicatifs - Problèmes de transport - Problèmes d'apprentissage ou d'adaptation au nouvel environnement scolaire - Difficultés à trouver des informations et un soutien adéquats - Problèmes de discrimination ou de racisme - Difficultés à trouver une école adéquate - Problèmes d'intégration dans le système d'éducation belge - Problèmes de financement - Problèmes d'intégration dans le système éducatif belge - Problèmes de surcharge des classes ou d'organisation de l'école - Problèmes de harcèlement ou de comportement inapproprié des autres élèves - Problèmes de sécurité - Difficultés d'adaptation à un nouvel environnement culturel et social - Autres difficultés spécifiques liées à la situation personnelle ou familiale.

- Quels ont été les principaux soutiens pour surmonter ces difficultés ? (Sélectionnez toutes les options pertinentes)

Associations italiennes - Associations belges - Ami·e·s - Syndicat belge - Consulat - Eglise - Patronage italien - De personne - Membres de la famille - Institutions belges

- Où avez-vous obtenu les informations nécessaires pour inscrire vos enfants dans leur premier établissement d'enseignement ? (Sélectionnez toutes les options pertinentes)

Sites web des institutions belges - Ami·e·s/connaissances/famille - Site web de l'école - Associations italiennes - Associations belges - Autres

- Comment jugez-vous le système scolaire belge par rapport au système scolaire italien correspondant ?

Identique à l'italien - Pire que l'italien - Meilleur que l'italien - Ne sait pas

- Comment évaluez-vous la qualité de votre interaction avec l'établissement d'enseignement belge ?

Mauvaise - Insuffisante - Bonne - Excellente - Je ne sais pas

- Pensez-vous que vos enfants ont fait l'objet d'une quelconque discrimination dans le cadre de leur scolarité en tant qu'étranger·ère·s ?

Oui - Non - Je ne sais pas

- Sélectionnez les causes possibles de discrimination dans la scolarité de votre enfant.

Couleur de peau, nationalité, ethnie - Croyances religieuses - Orientation sexuelle - État de santé - Caractéristiques physiques ou génétiques - Origine sociale - Autres

- Vos enfants ont eu des difficultés à apprendre la langue locale?

Oui - Non

- Vos enfants ont fréquenté quelle école ? (Indiquez les écoles de chacun·e de vos enfants)

École publique belge - École privée belge - École privée belge à charte - École européenne - Écoles internationales

- Pourquoi avez-vous fait ce choix ?

Réponse ouverte

- Vos enfants ont-ils déjà participé à des activités extrascolaires ??

Oui - Non

- Où obtenez-vous les informations sur ces activités ? (Sélectionnez toutes les options pertinentes)

Bulletin scolaire - Par le biais d'associations belges - Bulletin municipal - Sites Internet - Réseaux sociaux - Amis/e-s/connaissances - Autres

- La langue des activités extrascolaires est prédominante:

Italien - Langue locale - Autres langues

- Vous avez des parents dans la même ville de résidence?

Oui – Non – Je préfère ne pas répondre

- Avez-vous eu du mal à combiner les temps de travail et de vie après l'arrivée des enfants ?

Oui - Non

- Avez-vous reçu le soutien de vos proches dans la vie quotidienne lorsque vous élevez vos enfants ?

Oui – Non – Je préfère ne pas répondre

- Connaissez-vous les droits de sécurité sociale belges liés à la parentalité ?

Oui - Non

- Où avez-vous obtenu ces informations ? (Veuillez sélectionner toutes les options pertinentes)

Syndicat belge - ONEM - Patronat italien - Sites web - Associations belges - Associations italiennes - CPAS

- La gestion des enfants a eu un effet sur votre travail/carrière?

Oui - Non

- Comment le fait d'être parent a changé vos relations sociales?

J'ai rencontré de nouvelles personnes - J'ai moins fréquenté mes ami·e·s - Je ne pouvais plus fréquenter mes ami·e·s - J'ai moins voyagé - J'ai plus voyagé - Je ne sais pas

- En tant qu'associations souhaitant proposer de nouveaux services et activités aux nouveaux·elles immigrant·e·s italien·ne·s à Bruxelles, nous aimerions vous poser une question très ouverte : qu'est-ce qui vous semble utile et qu'est-ce qui vous manque en tant que parent italien à Bruxelles ?

Réponse ouverte

- Seriez-vous prêt·e à approfondir ces sujets lors d'un entretien, qui pourrait être réalisé en ligne, par téléphone ou en personne ?

Oui – Non

6.2 Canevas d'entretien

- Questions préliminaires:

Depuis combien de temps vivez-vous à Bruxelles ?

Qui, dans votre famille, possède un passeport italien ?

Quel est votre niveau d'études et où travaillez-vous ?

Combien d'enfants avez-vous, de quel âge, et depuis combien de temps vivez-vous à Bruxelles ?

- Ayant accouché en Belgique, comment avez-vous vécu la grossesse et l'accouchement d'un point de vue social et sanitaire? Ce qui nous intéresse plus particulièrement d'un point de vue sanitaire: assurance, activités d'accompagnement, etc. d'un point de vue social : présence/absence de la famille d'origine ; présence/absence de la communauté d'amis.

- Dans quelle mesure les conditions de vie et de travail en Belgique ont-elles influencé la décision d'avoir ou de poursuivre une grossesse ?

- Comment le fait de devenir (ou d'être) parent a-t-il influencé vos relations sociales ? Existe-t-il des situations de soutien intra- ou extra-parental (c.-à-d. sans enfant) ?

- Parlez-nous de votre famille d'origine si vous en avez une, celle de Belgique comment avez-vous géré leur présence? Vous ont-ils soutenu ? Comment avez-vous géré leur distance ? Comment avez-vous géré la relation ?

- Vacances : où voyagez-vous habituellement pour les vacances ? Préférez-vous retourner dans votre pays d'origine ou explorer de nouvelles destinations ? Si vous allez en Italie, quelle est l'importance de la présence de votre famille ?

- Des vacances à l'école : quel rapport entretenez-vous avec les établissements d'enseignement en fonction de l'âge de votre enfant ? Pouvez-vous décrire les avantages et les inconvénients de chaque phase scolaire ? En particulier, comment avez-vous géré la recherche d'informations pour l'inscription de votre enfant dans sa première école ou au début de chaque nouveau cycle scolaire ?

- Activités extrascolaires : votre enfant participe-t-il à des activités extrascolaires ? Celles-ci se déroulent-elles en italien ou préférez-vous que votre enfant participe à des activités dans d'autres langues ?

- Point de vue linguistique : comment vous comportez-vous ? Qu'avez-vous décidé pour votre enfant en matière d'apprentissage?

- Comment la naissance de votre enfant a-t-elle influencé votre carrière et votre rapport au travail ?

- Opinion sur les droits parentaux : de quoi avez-vous bénéficié et qu'en pensez-vous ?

- Opinion/expérience de votre relation avec les institutions italiennes

- Compte tenu de votre expérience en tant que parent immigré·e, y a-t-il des aspects ou des expériences que vous pensez avoir manqués par rapport à vos amis ou connaissances qui sont restés dans votre pays d'origine ?

- Qu'est-ce qui vous semble utile et qu'est-ce qui vous manque en tant que parent italien à Bruxelles ?

VII. Sources

7.1 Bibliographie

AMBROSINI Maurizio, ABBATECOLA Emanuela, *Famiglie in movimento. Separazioni, legami, ritrovamenti nelle famiglie migranti*, Il Nuovo Melangolo, 2010

AMBROSINI Maurizio, *Famiglie nonostante. Separazione, legami, ritrovamenti nelle famiglie migranti*, Il Nuovo Melangolo, 2010.

AMIT Karin, BAR-LEV Shirly, *Immigrants' Sense of Belonging to the Host Country: The Role of Life Satisfaction, Language Proficiency, and Religious Motives*, Social Indicators Research, 2015.

BEMPORAD Chiara, *Apprendre les langues : jeux de pouvoir et enjeux identitaires – Introduction*, Langage et société, n. 157, 2016 (3), p. 9-17.

BONOMO Paola, *La carriera migratoire des nouveaux migrants italiens travaillant dans le secteur de l'HO.RE.CA à Bruxelles*, CFS asbl, 2017

CENTRO AZIONE SOCIALE ITALIANO - UNIVERSITÀ OPERAIA, *Aller simple? Enquête sur la nouvelle immigration italienne à Bruxelles*, 2021

COGNINI Edith, ISABELLA CRESPI, *Famiglie nella migrazione. Dinamiche intergenerazionali e inclusione nei contesti socioeducativi* in Educazione interculturale. Teorie, Ricerche, Pratiche, Università di Bologna, vol. 20, n.2, 2022

CRIVELLATO Francesca, *Così lontane, così vicine. Famiglie migranti, ruoli familiari e nuove configurazioni di genitorialità* in Archivio Antropologico Mediterraneo, a. XXIV, n. 23 (2), 2021

DE SARDAN Jean-Pierre Olivier, *Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain?*, Revue française de sociologie, 2000

DUVERGER Maurice, *I metodi delle scienze sociali*, Edizioni di Comunità, 1963

FAVARO Graziella, *Vulnerabilità silenziose. La fatica e le sfide della migrazione dei bambini e dei ragazzi*, Guerini & Associati, 2002

FONDAZIONE MIGRANTES, *Rapporto Italiani nel Mondo 2022. Speciale Rappresentanza*, Tau editrice, 2022

FONDAZIONE MIGRANTES, *Rapporto Italiani Nel Mondo 2023*, 2023

GIACINTO Maura, *Lontano da dove. Generazioni e modelli educativi nelle famiglie italiane emigrate tra Ottocento e Novecento*, Franco Angeli, 2016

GOBO Giampietro, *Descrivere il mondo. Teoria e pratica del metodo etnografico in sociologia*, Carocci, 2001

GRISPIGNI Marco, LUNETTO Pietro, *On the road again. Sulla nuova migrazione italiana*, Futura, 2021

GRISPIGNI Marco, LUNETTO Pietro, *Emigrare a Bruxelles. Tra la bolla europea e una pizzeria* in Sociologia urbana e rurale, Franco Angeli, a. XLV, n. 130, 2023.

ISTITUTO DI RICERCHE EDUCATIVE E FORMATIVE, *Famiglie oltre confine. Uno studio pilota sui bisogni sociali dei nuclei familiari expat*, 2020

LANCEE Bram, *The Economic Returns of Immigrants' Bonding and Bridging Social Capital: The Case of the Netherlands*, International Migration Review, 2010

LICURSI Sabina, *Famiglie e socializzazione*, Carocci Editore, 2014

MARTINIELLO Marco, MAZZOLA Alessandro, REA Andrea, *La nuova immigrazione italiana in Belgio*, Studi Emigrazione, LIV (207) n. 20, 2017

MYRIA: CENTRE FÉDÉRAL MIGRATION, *Moving to Belgium as an EU citizen*, 2021

MYRIA: CENTRE FÉDÉRAL MIGRATION, *70 ans d'immigration italienne...et plus!* in Myriatics #5 September 2016, 2016

MORO Marie Rose, NEUMAN Dominique, RÉAL Isabelle, DI VITA Anna Maria (a cura di), *Maternità in esilio. Bambini e migrazioni*, Raffaello Cortina Editore, 2010.

NALDINI Manuela, CAPONIO Tiziana, RICUCCI Roberta (a cura di), *Famiglie in emigrazione. Politiche e pratiche di genitorialità*, Il Mulino, 2019

PAVANELLO Mariano, *Fare antropologia. Metodi per la ricerca etnografica*, Zanichelli, 2010

PION Geoffrey, *Quelques aspects socio-spatiaux de la présence italienne en Belgique au tournant des années 2010*, in Recherches nouvelles sur l'immigration en Belgique, 2016

PUGLIESE Enrico, *Quelli che se ne vanno. La nuova emigrazione italiana*, Il Mulino, 2018

SAYAD Abdelmalek, *La Double Absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, SEUIL, 1999

SILVA Clara, *Famiglie immigrate e educazione dei figli* in Rivista Italiana di Educazione Familiare, n. 1, 2006

SOSSON Jehanne, MALMANCHE Hélène, *État du droit belge en matière de procréation médicalement assistée et de gestation pour autrui* in Les mutations contemporaines du droit de la famille, Presses universitaires de Grenoble, « Droit et action publique », 2020, p. 37-60

ZANFRINI Laura, *La migrazione come processo familiare* in Studi Emigrazione, a. XLIX, n. 185, 2012

7.2 Sitographie

www.agi.it/estero/bruxelles_i_30_mila_italiani_fra_paura_e_resilience-637435/news/2016-03-23

www.altalex.com/documents/news/2020/06/26/figlio-nato-in-italia-da-coppia-gay-con-pma-genitore-non-biologico-non-puo-riconoscerlo

www.brusselsfamily.be/

www.casi-uo.com

www.expatinfodesk.com/destinations/brussels/children/baby-sitters

www.ladds.be/laces-aux-soins-de-sante-un-droit-pour-tous/

www.parentalite.be

www.tesionline.it/glossario/3350/famiglia

www.wamily.it/esodo-degli-italiani-per-la-pma-alleestero-la-ginecologa-litalia-e-indietro-in-materia-di-tecnologia-e-diritti-umani/